

Joseph Renkens
620 R.F. Venderwilde
4610 Belleire
Tel 04 362 9117

Mr Stannion 043620004.

Mr Richard Maczurek
Ave ~~L...~~ des Cloutiers 4
4610 Belleire Tel 043626010
GSM 0476/914809
libre mardi - vendredi
mercredi à partir de 20h.

Albert Simons Curé.
04358.34.54
0477466494.

Mae Becking (Evêché) 04.223.4212.

Freddy Becking évêque

Séance du Conseil de Fabrique du 11/12/58.

Présents: M. Beckers Président
M. Renkens Trésorier
M. Doffermaux Secrétaire
Membres: M. l'Evêque Stannion
M. Leveux et M. Tassin.

Nous avons reçu de M. Anc. Eté De Loock de Saive pour la pétition contre les pigeons au-dessus du porche d'entrée. Les pigeons ^{nous} semblent surfaits. M. Tassin contacte la firme Pentakil pour obtenir leur avis ainsi qu'un devis. M. Renkens devra interroger le bureau épiscopal pour connaître la ventilation des primes d'assurance des biens mobiliers et immobiliers et cela sera à la lettre reçue de l'Adlon Clé.

M. Stannion nous confirme que la crèche prévue pour le Comité de pratique à l'extérieur de l'Eglise est assurée contre l'incendie.

M. Beaujean remercie ~~le~~ le F.F. pour le don de 350 fr récolté à l'Eglise le 11/11 pour les Anciens Combattants.

M. Renkens nous signale avoir reçu ce jour les subvendes communales au montant de 150.364 fr. M. Stannion verra avec le receveur et s'il est possible de verser les subvendes communales en 2 fois.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée. Prochaine réunion fixée au 31/31 à 20h.

Président Trésorier Secrétaire Membres.

J. Beckers

M. Renkens

M. Doffermaux

M. Leveux

M. Tassin

M. Stannion

Joseph Renkens
620 R.F. Venderwilde
4610 Belleire
Tel 04 362 9117

Mr Stannion 043620004.

Mr Richard Maczurek
Ave ~~L...~~ des Cloutiers 4
4610 Belleire Tel 043626010
GSM 0476/914809
libre mardi - vendredi
mercredi à partir de 20h.

Albert Simons Curé.
04358.34.54
0477466494.

Mae Becking (Evêché) 04.223.4212.

Freddy Becking évêque

Séance du Conseil de Fabrique du 11/12/58.

Présents: M. Beckers Président
M. Renkens Trésorier
M. Offermans Secrétaire
Membres: M. l'Evêque Stannion
M. Leveux et M. Tassin.

Nous avons reçu de M. Anc. Eté De Loock de Saive pour la pétition contre les pigeons au-dessus du porche d'entrée. Les pigeons ^{nous} semblent surfaits. M. Tassin contacte la firme Pentakil pour obtenir leur avis ainsi qu'un devis. M. Renkens devra interroger le bureau épiscopal pour connaître la ventilation des primes d'assurance des biens mobiliers et immobiliers et cela sera à la lettre reçue de l'Adlon Clé.

M. Stannion nous confirme que la crèche prévue pour le Comité de pratique à l'extérieur de l'Eglise est assurée contre l'incendie.

M. Beaujean remercie ~~le~~ la F.E pour le don de 350 fr récolté à l'Eglise le 11/11 pour les Anciens Combattants.

M. Renkens nous signale avoir reçu ce jour les subvendes communales au montant de 150.364 fr. M. Stannion verra avec le receveur et s'il est possible de verser les subvendes communales en 2 fois.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée. Prochaine réunion fixée au 31/31 à 20h.

Président Trésorier Secrétaire Membres.

J. Beckers

M. Renkens

M. Offermans

M. Stannion

M. Leveux

M. Tassin

Séance du Conseil de Fabrique du 31/3/99

Présents: Mr Bechers Président

Mr Penhens Trésorier

Mr Offermans Secrétaire

Membres: Mr Leveux Mr le Curé Gilon.

Mr l'Echevin Henrion.

Absent: Mr Tessin.

Mr Tessin étant absent nous le réintéressons à la première occasion au sujet du devis à recevoir de la firme Bartobel.

Les mandats des marguilliers et membres du C. de F. sont reconduits.

Le Trésorier commente les cptes de l'exercice 98.

qui se clôturent avec un boni de 104.538 fr

Ces cptes sont approuvés à l'unanimité.

Mr Penhens signale une erreur commise par les cptes chèque, nous avions été débité enormément d'un montant de 6611 fr, régularisation a été finalement effectuée.

Nous avons reçu de l'Evêché la ventilation des primes d'Assurance p les biens mobiliers et immobiliers payés par le F. d'église.

L'Evêché nous confirme ce nouveau qu'il appartient à la fabrique d'assurer le patrimoine. Mr l'Echevin Henrion ne partageant pas l'avis de l'Evêché il est proposé d'attendre décision de la Députation Permanente pour savoir ce qu'il s'en suit.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Président: J. Bechers
Trésorier: J. Penhens
Secrétaire: O. Offermans
Membres: M. Leveux, M. Gilon, M. Henrion

Prochaine réunion fixée au 1/7/99.

Séance du Conseil de Fabrique du 1/7/99.

Présents: Mr Bechers Président

Mr Penhens Trésorier

Mr Offermans Secrétaire

Membres: Mr Leveux - Mr le Curé Gilon -

Mr l'Echevin Henrion.

Absents: Mr Tessin

La députation permanente nous confirme qu'il appartient à la F. E. d'assurer les édifices religieux. Le budget de l'an 2000 a été approuvé.

Suivent délibération du Collège les subsides cx seront versés en 2 fois à la F. E. (en juin et en décembre.)

Mr Penhens commente le budget en question.

Le montant des subsides cx s'élève à 89.237 fr.

Mr l'abbé Abathys signale qu'il y avait une fuite aux toits du presbytère et de la chapelle.

Appel me fait à Mr Stegen pour examen et réparation éventuelle.

Reparant des nuisances des pigeons on décide de faire capturer pour les détruire.

La porte du cimetiére étant en mauvais état nous consultons plusieurs menuisiers pour obtenir devis de réparation ou de remplacement si nécessaire. (Mr Leveux) ~~est~~ est proposé.

Mr Bechers aborde la question de peinture de la Chapelle. Mr Penhens suggère de faire appel à l'A.L.F. ^{savoir si elle fait} pour effectuer ce travail.

Mr la contactera.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Président: J. Bechers
Trésorier: J. Penhens
Secrétaire: O. Offermans
Membres: M. Leveux, M. Gilon, M. Henrion

Séance du Conseil de Fabrique du 22/3/39

Présents: M^r Beckers Président
M^r Renkens Trésorier
M^r Offermans Secrétaire
Membres: Absent et excusé M^r Leven
M^r de Lure Géron

En ce qui concerne la peinture de la Chapelle on écarte l'idée de faire appel à l'ALE pour effectuer le travail sur les difficultés d'obtenir un résultat valable.

Appel a été fait à 3 peintres, le devis le plus intéressant étant celui de M^r Kotara: 56800f + T.V.A 21%.

Des cartes de la chapelle sont mises en vente pour recueillir des fonds à cet effet. On décide à l'unanimité de confier le travail de peinture de la chapelle à M^r Kotara.

Reparant de la porte du cimetière et n'ayant pu toucher un devis on décide de faire appel à des menuisiers, ce travail ne pourra être envisagé que pour l'automne.

La somme des cloches étant tombée en panne, le technicien de Clockomatic a effectué la réparation en nous signalant que la poignée fait elle une imperable leur devis pour un nouveau mécanisme et programmation est de 67034f T.V.A comprise.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée. Prochaine réunion le 26/11/2000.

Président Trésorier Secrétaire Membres
M^r Beckers M^r Renkens M^r Offermans

Séance du Conseil de Fabrique du 26/11/2000.

Présents: M^r Beckers Président
M^r Renkens Trésorier
M^r Offermans Secrétaire
Membres: M^r Leven - M^r de Lure Géron
M^r Tassin

La vente des photos a rapporté une somme de 20000f. Le peintre Kotara a terminé le travail de peinture de la Chapelle. Il devra faire quelques retouches aux endroits présentant des "ombres".

Le coût de réparation de la porte des cimetière de la tombe de l'Abbé Goblet étant relativement élevé + 21000f on décide de consulter plusieurs menuisiers pour son remplacement éventuel. M^r Renkens signale qu'en 88 il n'y a que 2 messes de mariage sur sept qui ont été réglées. Il est suggéré d'envoyer un rappel en cas de nécessité.

Il est décidé de boucher les ardoises dans les murs ^{de l'église} en nichant les pigeons.

La Commune nous a versé à effectuer le versement subside de 65702f le 24/11/39.

L'ordre du jour de l'église a été repoint entièrement. L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée. Prochaine réunion le 5/4/2000.

Président Trésorier Secrétaire Membres

M^r Beckers M^r Renkens M^r Offermans
M^r Leven M^r de Lure Géron M^r Tassin

Séance du Conseil de Fabrique du 5/4/2000

Présents: M^r Bechers Président
M^r Bentens Trésorier
M^r Offermans Secrétaire

Membres: M^r Leven - ^{prés}

Élections: Tous les membres sont réélu
dans leur mandat.

Le Président M^r Bechers signale que
vu son âge il souhaite être remplacé
l'an prochain.

M^r Bentens commente les cptes de 1999
en regard du Budget.

En ce qui concerne l'assurance F.E. M^r
Bentens interroge la Cie pour savoir
ce qu'elle couvre exactement.

Une note sera établie afin d'impliquer
aux futurs mariés la justification
de la somme de 3000 f à régler
pour la messe de mariage. Cette
note sera remise aux intéressés par
M^r Leven lors de la demande.

Gloc o Matie a procédé au remplacement de
la minuterie des cloches suite à une panne irréparable.

Cette firme fera un devis pour le
remplacement du mécanisme des cloches
et le placement d'un filet en nylon
dans l'oeil de boeuf des cloches. Cette
devis sera effectuée ^{afin d'éviter de l'empêcher}
lors de la prochaine occasion pour remettre
le clocher rempli d'écriteaux de
figeons.

Le budget 2000 est resté accepté.
L'ordre du jour étant épuisé le

réunion le 5/7/2000.

Président Trésorier Secrétaire Membres
M^r Bechers M^r Bentens M^r Offermans M^r Leven
M^r Bentens

Séance du Conseil de Fabrique du 5/7/2000

Présents: M^r Bechers Président

M^r Bentens Trésorier

M^r Offermans Secrétaire

Membres: M^r Leven - M^r Kunnion Echevin

Absent et excusé M^r Le Poyen

M^r Bechers nous lit une lettre d'excuse de M^r ^{curé} Le Poyen
se trouvant de l'impossibilité d'assister aux
réunions du C. de Fabrique.

En ce qui concerne la sortie de N. Dame de Bellais
dans la procession M^r Kunnion soulève le problème
des dégâts qui pourraient lui être occasionnés.

M^r Bentens a d'autre part obtenu l'autorisation
de l'évêché pour cette sortie. On attire l'attention
sur le fait que toutes les mesures doivent être prises
pour éviter toute dégradation à la statue.

Nous avons reçu 3 devis pour la fonte du cimetière
de l'abbé Gallet. Raba: 74 860 f. Hoctus 43 502 f.
Schoonbrodt 32 578 f. M^r hors T.V.A.

Les devis de Raba et Hoctus comprennent les poses des
décoratifs contrairement au devis de Schoonbrodt.
Explications et précisions sont demandées à M^r
Schoonbrodt au sujet de son offre.

M^r Bentens nous lit le devis de Gloc o Matie
pour le remplacement du mécanisme des cloches
et le placement d'un trulleis pour 50 336 f +
3 630 f - T.V.A. comprise. Ce ~~devis~~ ^{devis} est

Séance du Conseil de Fabrique du 17/1/2001
Présents : Mr Bechers - Mr Penhens - Mr Offermans
Membres : Mr Héunon

Mr Bechers nous fait part de sa visite de
Mr le Doyen qui dit que l'on fixe la
prochaine réunion du C. de F. le 18/4
vu qu'il est surchargé.

Vu que les cpts doivent rentrer à la fin
de l'été, Mr Penhens demande à Mr
Coenen si l'on peut maintenir la date du
18/4. Certaines ardoises de la toiture de l'Eglise
s'étant détachées Mr Penhens contacte un artisan
pour cette réparation. Mr Bechers a contacté la
Commune pour obtenir une aide de l'ALE pour
secondaire Mme J. Folkofsky a nettoyé l'église.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée.

Président Trésorier Secrétaire Membre
J. Bechers J. Penhens J. Offermans

P.S. Mr Bechers président annonce sa
démission prochaine en souhaitant rester
membre.

Séance du Conseil de Fabrique du 6/3/2001
Présents : Mr Bechers Mr Penhens Mr Offermans
Membres : Mr Leven Mr Héunon.
La réunion de ce jour a pour objet une demande
de modification budgétaire motivée par la
nécessité de faire appel à une personne de
l'ALE pour l'entretien de l'Eglise.
Le coût annuel de cet entretien s'élève à
396,64 Euro. D'autre part nous avons obtenu
un remboursement de 107,44 Euro de l'Ass. Licq.

d'Electricité. Ce qui s'élevait notre mensualité
de 156,76 Euro par l'année 2001.
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Président Trésorier Secrétaire Membre
J. Bechers J. Penhens J. Offermans M. Héunon

Séance du Conseil de Fabrique du 18/4/2001
Présents : Mr Bechers Mr Penhens Mr Offermans -
Membres : Mr Leven Mr Héunon
J. Folkofsky Mr le Doyen

Electus :
Mr Bechers ^{Président} remet sa démission vu qu'il a atteint
la limite d'âge. Il est remplacé par J. Offermans.
Mme J. Folkofsky est nommée Secrétaire.
Mr Tassin Marquillier est démissionnaire à cause
des ses activités professionnelles.

Mr Bechers rappelle la garniture de clous
de la porte de la Tombe du curé Gallet.
Mr Penhens rapporte un modèle de ce clou.
Il faudra déboucher la rigole d'écoulement
des eaux à côté de cette porte en enlevant
éventuellement un ou plusieurs pans de trottoir.
pour faciliter l'accès.

Mr Bechers rappelle la restauration du chemin de Croix
en tant ou en partie. Le budget étant épuisé
on demandera des offes pour envisager le travail
en 2002. Mme Folkofsky propose éventuellement
de revendre le chemin de Croix en Curse qui
se trouve renversé dans la Sacristie. Il faudra
demander l'avis de la Commission diocésaine d'Art Sacré.
Mr Penhens communique le Bilan de l'année 2000
qui présente un boni de 30.250 fr. Ce bilan est
approuvé à l'unanimité. L'ordre du jour étant

après la séance est tenu.
 Prochaine réunion fixée 5/11
 Travaux Président Membres Secrétaire
 J. B. [Signature] [Signature] [Signature]

Séance du Conseil de Tubingen du 5/11/2001.
 Présents: Mr Reubens - Mr Offermans
 Membres: Mr Simon - Mr Simon - Mr Beckers
 Mr Beckers - Mr Tallephat

Mr Offermans lit le rapport de restauration de l'Arge garden de Ets 3 et H. Tallephat de Liège. Mr Simon a proposé à Mr Simon d'intervenir financièrement, et dans ce cas, le coût de la restauration ne serait que de 50000 ou bien de 37000 f. + TV. Mr Offermans se repense avec Mr Simon financièrement. La question de sécurité est posée comment faire à son la protéger contre le vol? Mr Offermans recontacte Mr Stige au sujet de la faisabilité de la réparation de la toiture et de Mr Stige faire un rapport sur ce point de fait. Mr Stige propose de construire de la toiture la station de l'Arge garden en brique de ciment afin qu'il a charge de la restauration. Mr Reubens signale qu'il a reçu la notice de la quote part des dépenses de l'Administration. Mr Tallephat parle de l'entretien de l'Arge et sur les nouvelles intentions de l'église surtout au niveau du conseil. On se veut par de réparation ou non, après un certain temps. Mr Reubens recontacte le conseil et au sujet de la modification budgétaire. Mr Stige et Mr Tallephat soumettent une modification

des appareils de sonorisation ainsi qu'une modification de la disposition du matériel du conseil.
 On demande des propositions à ce sujet à Mr Simon au sujet de la sonorisation.
 2 autres du jour s'ont après la séance est tenu.
 Travaux réunion après le 11/11 à 2 heures.
 Travaux Président Membres Secrétaire
 J. B. [Signature] [Signature] [Signature]
 J. B. [Signature] [Signature] [Signature]

Séance du Conseil de Tubingen du 11/11/2001.
 Présents: Mr Reubens - Mr Offermans
 Membres: Mr Simon - Mr Simon - Mr Beckers
 Mr Tallephat - Mr Ludwig Stalbrech.
 Le Conseil décide de reporter à plus tard l'acte de modification des appareils de sonorisation et de solliciter du conseil de l'église pour une question de budget.
 Le Conseil manque son accord pour la restauration de la statue de l'Arge garden par les Ets 3 et H. Tallephat de Liège. Le coût de cette restauration sera financé entièrement par trois donateurs dont Mr Simon de Obère. Les donateurs souhaitent garder l'anonymat.
 La question de sécurité de cette statue précédemment Mr Offermans a obtenu un devis de Mr A. Remy de la firme Asco S.p.A. d'Evreux proposant le système d'alarme Radtem comprenant 2 centrale à zones, 2 distributeurs d'activation de poste, 2 clés à distance et 2 sirènes extérieures avec sirène pour le feu de 27.230 f (TV compris) - Leur placement

étant effectués gratuitement.
Ce système autorise également
venir à la protection de l'église et de la
chapelle lorsque ces dernières restent
ouvertes moyennant un surcoût de
12 716 f. (T.V.A comprise) pour la fourniture
et le placement des 2 distributions de mouvement
avec support.

M. Monnon signale qu'il est bon de questionner
d'urgence effectivement ces autorités car cela
risquerait de créer un précédent dans les
autres parishes de l'archidiocèse n'étant pas équipé
de système de protection contre le vol - Le conseil
d'archidiocèse ^{au préalable} de J. Steyer a procédé au vote
de caractère de l'église. Le coût de ce travail
s'élève à 4000 f. T.V.A

M. Offermann signale d'autre part que
certains murs extérieurs de l'église risquent
de côté ouest de devoir en juin ou l'automne
être rejointoyés sans pour autant de remplacement
des li plaformage intérieur.

Fischer	Dierker	Monnon	Steinle
<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>

[Signature]

Jeune du conseil de l'église de 19/10/2001
Président M. Fischer - M. Offermann
Membres M. Levan - M. Fischer - M. Kellföhr
M. le Doyen Kellföhr

Le Maire de l'Age gendre ayant été
retenu, le conseil de l'église a tenu

le plan de la coupe en bois qu'on qui
traverse, et marque son accord en ce
sens.

Le conseil confirme qu'il a reçu de l'archidiocèse
des subventions communales de l'Age - Monnon.
Les travaux de rénovation du plafond de
quatre-vingt sont prévus pour le 11/11/2001
(après Noël = renouvellement du plafond).

Le coût de ces travaux sera supporté par le
conseil, et en cas d'ajout de subventions.

M. Fischer autorise le devis pour la fourniture
et le pose de factures sur le toit de l'église
à l'automne M. le Doyen Steyer de travailler
à l'intérieur du jour et tout après la messe est
levée.

Président M. Fischer - M. Levan - M. Offermann
Membres M. Fischer - M. Kellföhr
[Signature] *[Signature]* *[Signature]* *[Signature]*

Jeune du conseil de l'église de 2/11/2001.
Président M. Fischer - M. Offermann
Membres M. Fischer - M. Kellföhr
Absents M. Levan - M. Fischer - M. Monnon et
M. le Doyen Kellföhr.

M. Fischer signale que le toit en plâtre
présente certains problèmes à savoir que de
la tombe de l'abbé Gabriel a subi des
dégradations qu'il doit être remplacé.

Il fait également remarquer qu'il y a une
saute d'argent dans le chemin en dalles
de ciment à proximité de la dalle intérieure.

M. Offermann autorise M. Fischer au
régil du toit en plâtre et veut en même

temps si cette sortie d'égoût présente un danger et si éventuellement elle pourrait être déviée.

M. Offermans s'inquiète à propos de l'extincteur de l'église, est-il encore valable, vu son ancienneté il conviendrait de le faire tester en tout cas.

La question est posée de savoir si cet extincteur est obligatoire. Il faudrait s'informer auprès de la Cie d'Assurance ou auprès des autorités compétentes (M. le Doyen).

M. Benkens commente en détails les cptes de l'exercice 2001 qui se clôturent par un solde de 249,32 €. Cette perte est due au report de l'exercice précédent.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Prochaine réunion le 4/7/2002 -

Treasorier	Président	Membres	Secrétaire
<i>Benkens</i>	<i>Offermans</i>	<i>d'Arce</i>	<i>Falkowski</i>
		<i>Becher</i>	

Séance du Conseil de Fabrique du 4/7/02.

Présents:

Le Trésorier	Le Président	Les membres	Le Secrétaire
<i>Benkens</i>	<i>Offermans</i>	<i>Macquie</i>	<i>Falkowski</i>
		<i>Becher</i>	

M. Benkens signale que le toit en tôle de plomb au dessus de la vitre à mesent à côté de l'église a subi des dégradations et demande à être réparé.

Il fait également remarquer que l'absence

d'un couvercle sur l'égoût se trouvant dans l'allée près de la tombe de l'abbé Goblet présente un danger.

M. Offermans propose de se charger de ces deux problèmes.

M. Benkens contacte le Bureau diocésain quant à l'obligation de placer un extincteur à l'église.

Le Trésorier présente et commente le Budget 2003 établi à titre prévisionnel vu que le bilan 2001 n'est pas encore rendu approuvé. Pour équilibrer ce budget nous devons demander une aide communale se chiffrent à 4608,66 €. Pour rappel l'aide communale se montait à 4635 € pour l'exercice antérieur.

M. Offermans suggère de faire placer une main courante aux escaliers d'entrée de l'église qui serait semblable à celle des escaliers de la chapelle.

M. Macquie demande que l'on contacte M. Dubois du Service Travaux à ce sujet et qu'on l'interroge par la même occasion sur la possibilité éventuelle d'installer une rampe d'accès pour chaises roulantes.

M. Offermans le contacte.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Treasorier	Président	Secrétaire	Membres
<i>Benkens</i>	<i>Offermans</i>	<i>Falkowski</i>	<i>Becher</i>
			<i>Macquie</i>

Séance du Conseil de Fabrique du 9/10/2002.

Présents: M^{rs} ~~Breton~~, Runkens, Offermans
Membres: M^r Lévesque, M^r Folkofski, M^r
le Curé Simons, M^r Maczurek, M^{rs} Bechers.

Suite au problème d'humidité constaté
dans le mur de la façade latérale
gauche (côté de la rue de Wandre) M^r
Offermans a contacté la firme S.T.S
(M^r Sage Steegen) de Bellem qui a établi
un devis en date du 3/10/02 pour les
travaux à effectuer à la toiture par ainsi
qu'aux deux cheminées.

Le budget de la F.E. ne permettent plus de
faire réaliser les travaux en 2002 et vu
l'urgence, M^r Maczurek propose de soumettre
cette affaire au Bourgmestre M^r Geppé, une copie
du devis en question lui est remise à cette fin.

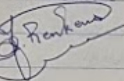
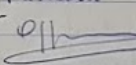
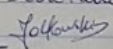
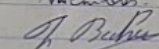
Les nuisances provoqués par la présence
de pigeons de plus en plus nombreux sur
le toit et aux chéards de l'Église sont à
nouveau évoqués. Il est décidé de boucher
toutes les ouvertures dans la maçonnerie
au niveau des corniches pour essayer de les
écarter. M^r Offermans propose de s'en charger.
M^r J. Folkofski se plaint de l'invasion
de mouches à l'intérieur de l'église, cette
invasion survient chaque année à la
même époque - D'aucuns se demandent
si les mouches ne sont pas attirées par la
présence d'excréments des pigeons. Il est
proposé d'utiliser si nécessaire une lampe
à infra-rouge pour les détruire.

Il est aussi convenu de faire inspecter

le clocher et de le nettoyer au besoin, ce qui
nécessitera le recours à un élève-tour avec
nacelle. M^r Offermans propose de s'en charger
à la bonne saison.

M^r Runkens confirme qu'information faite
au Bur diocésain M^r Ernst il n'y a pas
obligation pour l'assurance de disposer d'un
artisan à l'église.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est
levée.

Traison	Président	Secrétaire	Membres
			

Séance du Conseil de Fabrique du 7/1/03.

Présents: M^{rs} Runkens, Offermans
Membres: M^r Folkofski, M^r Bechers.

Après examen du devis de la firme S.T.S par le
Bourgmestre M^r Geppé, M^r Michel Dubois
conducteur des Trav. confirme à M^r Offermans
que la Commune prendra en charge le coût des
travaux faisant l'objet du dit devis et commandera
elle-même l'entreprise. M^r Dubois signale par la
même occasion que les travaux de la Salle de
pein du presbytère seront réalisés début 2003.
M^r Offermans signale qu'il faudra faire
remplacer la fenêtre dans le toit du grenier
du presbytère côté rue de Wandre.

Le Conseil de Fabrique manifeste sa satisfaction
d'avoir pu enfin obtenir le placement d'une
main courante à l'entrée de l'église par les
Services Communaux.

M^r Bechers évoque la question de peinture

du Chemin de Croix. M. Offermans recourra
prochainement M. Steurion qui avait suggéré
de s'en occuper.

M. Benkens s'inquiète de la diminution
d'année en année du montant des collectes.
Celles-ci se sont élevées à 1404,33 € pour
2002 et il n'y a pas eu de hausse.
L'explication du manque de dons étant la
disparition successive de plusieurs pénitents.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée.

Treasurer President Secretary Members
Offermans Folkowicz J. Becker
d'Essoire

Réunion du Conseil de Fabrique du 1/4/03.

Présents: M. Benkens - Offermans.

Membres: M. Folkowicz, M. Becker.

Concernant les élections: tous les mandats des
marguilliers et membres du Conseil sont reconduits.

Le Trésorier signale que le montant attribué
à la Fabrique d'Eglise provenant du Carême
de Portage est passé de 1800 € en 02 à
1400 € en 03 suite à ce qui fut attribué
à l'abbé Floribert pour la construction d'une
école au Tréize. Cette situation pose
problème et cette question sera évoquée au prochain
Conseil avec M. le Curé Simons.

Le Trésorier a constaté un vol de ± 1300 l.
de mazout dans la citerne du chauffage
de l'Eglise. Plainte sera déposée par lui

après du service de police.

Lorsque l'ordonneur M. S. Stegen exécute le
travail à la toiture du presbytère commandé
par l'Adion de, on lui demanda par la
même occasion de faire une inspection complète
de la toiture et des corniches p. le c. de la F.E.
Le Trésorier communique les cpts de l'exercice 02
qui se clôturent par un solde de 409,87 €
contre un méli de 249,32 € en 01.

M. Offermans contacte M. Kotara menuisier
pour pratiquer une ouverture dans le plafond
en planches languettes du Sas d'entrée de la
chapelle et permettre ainsi à nouveau l'accès
en pigeonnier. Ceci afin de pouvoir capturer
les pigeons s'y réfugiant.

Revenant aux comptes de la Fabrique d'Eglise
le Trésorier signale que pour 2003 il reste
un disponible de 1000 € pouvant être affecté
à des travaux à l'Eglise et 750 € pour le
presbytère.

M. Folkowicz suggère de consacrer une partie
de ce budget pour la réparation du plafonnage
de la sacristie et du W.C. et au rafraîchisse-
ment d'une chambre au presbytère.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée.

Treasurer President Secretary Members
Offermans Folkowicz J. Becker

Réunion du Conseil de Fabrique 1/7/03.

Présents: M^r Roubens - M^r Offermans

Membres: M^re Folkofski, M^re Bechers, M^re Lévieux
M^re le Curé A. Simons - M^re Meuzguch

M^re le Curé Simons demande au Trésorier M^re Roubens de prévoir au prochain budget un montant à déterminer pour l'achat de livres à décerner comme prix de religion aux élèves de 6^e année primaire.

M^re Offermans prend contact avec 2 artisans: M^r Bruine de Bellaire et M^re Janssen de Beyne-Hensay pour établir devis concernant:

- 1) la pose d'un faîtiage en zinc s/ le toit de l'église.
- 2) la réparation des corniches décastrées et le remplacement des ardoises manquantes ou défectueuses s/ le toit de l'église et de la chapelle.

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée.

Trésorier	Président	Secrétaire	Membres

Réunion du Conseil de Fabrique du 1/10/03.

Présents: M^re Roubens M^re Offermans.

Membres: M^re Folkofski, M^re Bechers, M^re Lévieux
M^re le Curé A. Simons.

Il est décidé que femme Folkofski achète des spots économiques pour remplacer les spots défectueux dans l'église.

Le Trésorier présente et commente le budget 2004. Le montant des subsides communaux

demandes est de 4.757,28 €.

M^re le Curé Simons propose de voter un "pot commun" avec les parents de l'école primaire - notamment pour l'achat de livres, cahiers, etc. - Le montant global qui un montant de 120 € est prévu à cette fin au budget 2004.

La collecte spéciale pour les médies sera versée directement au profit du gl. demande directement par M^re P. Sefton.

Les prochaines communions se feront à partir de cette année à l'église de l'avenue du Bass, il sera vu si une fois équilibrée la collecte se fera à cette occasion, à la paroisse de Bellaire. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Trésorier	Président	Secrétaire	Membres

Réunion du C. de Fabrique du 6/1/04

M^re l'Abbe Joseph Meathys étant décédé, le C. de F. s'inquiète de savoir si il pourra conserver une partie du presbytère à des fins de réunion et pour l'entrepôt d'objets du culte.

Si la réponse de l'Atien Cle est positive, il faudra alors pourvoir au financement des factures du gaz, de l'eau et de l'électricité et de l'entretien des locaux.

Contacts seront pris à ce sujet par M^re Offermans avec les Autorités Cle.

M^re le Curé A. Simons met en question les attributions et pouvoirs de

L'Échevin M. Sécurion et enet des critiques à son égard.
Cela provoque un incident sur lequel je
ne désire pas revenir.
M. Sécurion estimant inopportun de continuer
à siéger quitte la séance qui ^{est} retardée.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée.

Treasurer	Président	Secrétaire	Membres
<u>M. Benkens</u>	<u>Offermann</u>	<u>Falkowsky</u>	<u>M. Levenx</u> <u>M. Becker</u>

Réunion du C. de F. du 28/4/04.

Présents : M. Benkens - Offermann -
Membres : M. Falkowsky, M. Becker, M.
Levenx

Comme chaque année à même époque le
conseil procède aux élections. Tous les mandats
des membres sont reconduits.

Le trésorier commente les comptes de l'exercice
2003 qui laissent apparaître un boni de 620,43 €
par rapport à 403,86 € pour l'exercice précédent.
Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le trésorier devra introduire en temps
opportuns une modification budgétaire pour
les frais inhérents à l'occupation du presbytère
comme décrit ds le procès verbal de la
réunion précédente.

Prévenant aux comptes de l'exercice 2003 le
trésorier signale que l'augmentation du boni
est due en partie à l'augmentation du
produit des collectes qui se montent à
1664 €, la collecte spéciale du chauffage

ayant rapporté à elle seule 321 €.
Deux personnes se sont proposées pour rafraîchir
et retapisser bénévolement la salle de réunion du
presbytère. Le conseil s'en réjouit et approuve
cette initiative.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Treasurer Président Secrétaire Membres

<u>M. Benkens</u>	<u>Offermann</u>	<u>M. Levenx</u>
<u>Falkowsky</u>	<u>M. Becker</u>	<u>M. Becker</u>

Réunion du C. de F. du 17/04.

Présents : M. Benkens - Offermann - M. Falkowsky
Membres : M. Becker, M. Levenx, M. Sécurion -
M. le Curé Simon -

M. Offermann doit recontacter l'architecte Jean-
de B. Hensley pour connaître le délai d'exécution
des travaux de toiture et de réparation de
certains corniches de l'église qui lui ont été
confiés le 20/6/04. Pour les futurs travaux de
toiture il est proposé de consulter Fr. Michon et
Guerrier de Fléron.

De petites réparations en plâtrerie s'imposent
dans le cœur, la sacristie et le W.C de l'église.
Jeanne Falkowsky suggère que M. Offermann
s'adresse en plâtrier domicilié rue de l'Église
n°15 à Bellaire.

La salle de réunion du presbytère ayant été
rafraîchie et retapissée bénévolement, M. l'échevin
Sécurion propose de faire de même dans la
pièce attenante à la morte saison.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est
levée. Prochaine réunion fixée au 5/10/04.

Le Trésorier Roussin Le Président Offermann Secrétaire Offermann Membres M. Gervais
Z. Beckers
MEU

Réunion du C. F. du 1/7/08.
 Présents: Mrs Beckers - Beckers - M. Léandri -
 S. Franck M. le Guel' Bourssu - André Jentsch.
 A notre grande satisfaction, les instances
 communales nous confirment leur accord
 sur la proposition du C. de F. de refaire
 une façade complète de l'église, celle du côté
 parvis. Cela constituera la 1^{re} phase des
 travaux de rénovation envisagés, la 2^e phase
 moins importante sera envisagée ultérieurement.
 M. Offermann a remis en son temps à la
 Commune 3 offres pour ces travaux (entre Piot,
 Broers et Pisard) cette dernière nous semble
 la plus avantageuse.
 La Commune propriétaire du bien nous
 signale qu'elle s'occupera elle-même du
 suivi de ces travaux et paiera en charge
 leur coût.
 Suite à l'entrevue que M. Offermann
 a eu avec M. le Bourgmestre Gappa,
 le Receveur Cl et le Secrétaire il a été
 convenu ce qui suit:
 en compensation du financement des
 travaux par la Cne, la F.E. renonce
 à utiliser le restant du budget 2008
 qui lui a été alloué pour l'entretien et
 les réparations de l'église soit une
 somme de 1300€ - 293,70€ (dépenses

déjà effectuées) = 1006,30€
 M. Offermann s'est porté personnellement garant
 pour rassembler une somme de 1250€ en collectant
 de porte à porte. Cette somme sera versée
 directement au cpte de F.E.
 M. Beckers devra consulter M. le Secrétaire Cl
 pour la mise au point de la modification
 budgétaire à apporter sur cpts de la F.E.
 Cette modification devra se faire dès que
 possible.
 M. Offermann donne lecture du P.V. de la
 réunion du conseil Cl du 27/5/08 qui acte
 ce qui précède. Pour le bon règlement de ce
 document signé par les membres du C. de F.
 sera renvoyé au Bourgmestre M. Gappa avec 1
 mot de remerciement.
 Quant à la demande de sécuriser la sortie
 de la chapelle, le préféré Cl à la Sécurité
 M. Maul a décidé de placer des poteaux en
 bois le long du trottoir vis à vis de ceux
 déjà existants.
 M. le Guel' s'étonne de ce que M. Beckers
 ne présente pas le budget 2009 à cette
 réunion. M. Beckers rétorque qu'en accord
 avec le Secrétaire Cl il ne l'a jamais
 avant la réunion d'octobre, en outre il
 comptait pouvoir en discuter avant de
 l'établir à la réunion de 1^{er} septembre avec
 les autres trésoriers de l'Unité Pastorale et
 le Bourgmestre M. Marnette.
 L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
 levée.

Le Trésorier Roussin Le Président Offermann Membres Beckers

Fabrique d'église de Bellaire – Réunion du 16 septembre 2008

Présents : L. Houssa, S. Leandri, J. Renkens, J. Offermans, S. Francotte.
Invité : R. Carion.
Excusés : F. Beckers, A. Geurts.

1. Approbation du PV de la réunion du 1^{er} juillet 2008

Après lecture du procès-verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Sécurisation des abords de l'église – Proposition de placer des poteaux

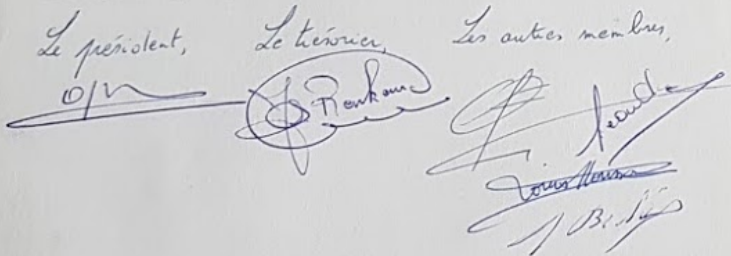
Avant tous travaux, notre président contactera Mme Maule (administration communale) pour évaluer la pertinence de la solution proposée.

3. Autorisation de collecte en porte-à-porte pour septembre

La réponse du bourgmestre ne nous est pas parvenue. J. Offermans lui téléphonera à ce propos.

4. Budget 2009

Le budget est exposé par notre trésorier J. Renkens et approuvé à l'unanimité.

Le président, *Le trésorier,* *Les autres membres,*


Fabrique d'église de Bellaire – Réunion du 2 janvier 2009

Présents : L. Houssa, S. Leandri, J. Renkens, J. Offermans, F. Beckers, S. Francotte.
Invité : R. Carion.
Excusés : A. Geurts.

1. Approbation du PV de la réunion du 16 septembre 2008

Après lecture du procès-verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité. J. Renkens fournira une copie de la présentation des budget et compte à annexer audit procès-verbal (afin de compléter le point 4).

2. Récolte de fonds pour la rénovation des façades de l'église

J. Offermans a affiché à la chapelle un mot de remerciement pour les généreux donateurs. La somme nécessaire de 1250 € est d'ores et déjà acquise.

3. Poteaux à installer près de l'église

Ils seront placés de la même manière que sur le trottoir d'en face. En outre, deux passages piétons seront tracés, l'un en face de l'église pour aller vers le presbytère, l'autre à l'entrée de la rue de Wandre.

4. Autorisation écrite du bourgmestre pour la récolte de fonds en porte-à-porte

Celle-ci a finalement été obtenue.

5. Toit du presbytère

Il y a une fuite dans le grenier. Une ou plusieurs tuiles sont à remplacer. La corniche (façade avant-gauche) est à réparer. L'inspection du toit par le service travaux n'a pas été faite. Une nouvelle demande sera formulée à leur endroit.

6. Femme d'ouvrage

Lui demander si elle peut effectuer le lavage des vitres (sinon une autre solution devra être trouvée).

7. Vitres de l'église

Il devra être fait appel à un laveur de vitres.

8. Chemin de croix

Un chemin de croix en cuivre avait été offert à l'abbé Mathijs. Renseignement sera pris sur les possibilités éventuelles de remise en état de celui-ci.

9. Socles au fond de l'église

Une solution plus esthétique devrait être trouvée.

10. Spots à remplacer

Ils sont au nombre de deux : l'un à l'entrée du presbytère, l'autre à l'entrée principale de l'église.

11. Porte de la cave du presbytère

Un verrou y sera placé.

12. Volets du presbytère

Il serait préférable qu'ils restent ouverts.

13. Achat de moutons pour la crèche

J. Offermans se renseignera auprès de sa belle-sœur.

14. Assurance pour la crèche extérieure

Contact sera pris avec les *Amis de Bellaire* pour voir si cette assurance existe et sinon s'il n'est pas nécessaire d'en contracter une.

15. Risque de gel dans l'église (sacristie)

La meilleure solution semble de laisser la porte de la sacristie ouverte lorsqu'il y a grand froid.

16. Grande porte de l'église

Renseignement sera pris sur la meilleure manière de la rendre étanche (ce qui n'est pas le cas actuellement).

Fabrique d'église de Bellaire – Réunion du 1^{er} avril 2009

Présents : L. Houssa, S. Leandri, J. Renkens, J. Offermans, F. Beckers, A. Geurts, S. Francotte.
Excusé : R. Carion.

1. Approbation du PV de la réunion du 2 janvier 2009

Après lecture du procès-verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes

Approuvés à l'unanimité.

3. Chemin de croix

La meilleure solution serait de le revendre. Faire passer une annonce dans les journaux religieux comme *Dimanche* et *Eglise de Liège*.

4. Socles au fond de l'église

Proposition de les remplacer acceptée (nouveaux socles soit faits main, soit achetés tout faits).

5. Spots à remplacer

A suivre.

6. Maintien des volets du presbytère ouverts

Confirmé.

7. Assurances (crèche extérieure)

Jacques Offermans rappellera le problème à Mme Budin (présidente des *Amis de Bellaire*) pour l'année prochaine (Noël 2009) sauf s'il est possible d'obtenir une extension de notre propre assurance (Joseph Renkens voit si c'est possible).

8. Elections

Voir texte ci-après.

9. Chapelle

Une « nouvelle recrue » a été trouvée pour le nettoyage.
Le plafond est à repeindre.

10. Travaux

Continuer à contacter Mr Dubois pour ne pas se laisser oublier.
Une solution moins chère ayant été trouvée, le mur de l'église sera traité jusqu'à la morgue.

11. Petites chapelles

Problème de l'éclairage de la chapelle de La Motte : pas encore réglé.
Par ailleurs il serait utile de faire une liste des personnes qui acceptent de s'occuper de l'entretien des petites chapelles.

12. Valve devant l'église

Nécessité d'en installer une nouvelle.

COMMUNE DE BEYNE HEUSAY Code postal : 4610

PAROISSE N.D. VISITATION BELLAIRE

COMPOSITION DU CONSEIL DE FABRIQUE
à la date du 11/4/08

NOMS ET Prénoms	ADRESSE	Tél.
-----------------	---------	------

MEMBRES DE DROIT

DESSERVANT : <u>ABBE L. HOUSSA</u>	<u>Rue du Haisey, 26, 4610 BEYNE-HEUSAY</u>	<u>04265 0913</u>
BOURGEMESTRE ou son DELEGUE : <u>ME LÉANDRI</u>	<u>Rue de Mouson, 65, 4610 QUEHE DU BOIS</u>	<u>04362 6541</u>

MEMBRES ELUS

GRANDE SERIE

1	<u>J. RENKENS</u>	<u>R. E. Vandervelede 62, 4610 BELLAIRE</u>	<u>043629</u>	17
2	<u>S. FRANCOU</u>	<u>R. Vieux Thier, 93, 4610 BELLAIRE</u>	<u>043610</u>	93
3	<u>J. O. OFFERMANS</u>	<u>Voie de Mene, 16, 4610 BELLAIRE</u>	<u>043624</u>	346
(4)				
(5)				

PETITE SERIE

1	<u>A. GEURTS</u>	<u>Rue LOUIS, 43, 4610 BELLAIRE</u>	<u>043406</u>	44
2	<u>F. BECKERS</u>	<u>HOME CLAIRIÈRE Av. d'Aix La</u>	<u>043615</u>	715
(3)		<u>CHAPELLE, 60, 4030 FAYEMBOIS</u>		
(4)		<u>CHAMBRE 15</u>		

DIGNITAIRES

Président du Conseil de F.E. : JACQUES OFFERMANS

Secrétaire du Conseil de F.E. : SERGE FRANCOU

Trésorier de la F.E. : JOSEPH RENKENS

BUREAU DES MARGUILLIERS :

Prés. : M. F. FRANCOIS BECKERS

Socr. : M. JACQUES OFFERMANS

Membre : M. ANDRE GEURTS

COURRIER A ADRESSER : à M. JOSEPH RENKENS Rue Emile

Vandervelede, 61a, 4610 BELLAIRE

Cette fiche est à renvoyer à : Evêché de Liège, Service des Fabriques d'Eglise, rue de l'Evêché, 25 - 4000 Liège

Réunion du Conseil de Fabrique de Bellaire du 8/01/2010.

Présents : Mme Budin, échevine - M. Renkens, trésorier - Membres : Mrs Geurts, Carion, le curé Houssa, M. Offermans, président.

Absent et excusé : Serge Francotte, secrétaire.

Le président souhaite la bienvenue à Mme Budin, échevine succédant à Mme Léandri et espère une aimable et fructueuse collaboration.

Il remercie tous les membres du Conseil pour le travail accompli durant l'année écoulée et spécialement le trésorier pour son excellente gestion, puisque les comptes ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Communal.

Le Président aborde la question du **chauffage :**

La chaudière à mazout (générateur) de l'église et la chaudière à gaz du presbytère sont toutes deux entretenues annuellement conformément à la demande du Service Travaux de la Commune à qui nous devons fournir chaque année une attestation de travail.

Un nouvel arrêté ministériel vient de sortir. Il impose l'entretien des chaudières à mazout tous les ans et celui des chaudières à gaz tous les 3 ans et ce à partir du 29/01/10.

Pour des raisons de sécurité et pour éviter des problèmes en cas de gel, le presbytère n'étant pas habité, nous estimons qu'il est préférable de continuer à faire l'entretien des 2 chaudières toutes les années sauf si la commune n'était pas du même avis.

Chapelle de la Motte : La recherche d'une lampe à énergie solaire à suspendre est reportée au printemps. Les stocks chez Hubo et au Brico sont épuisés actuellement. Me Carion prendra contact en mars-avril avec ces 2 fournisseurs. Il faudra prévenir Electrel pour qu'il coupe l'arrivée du courant.

Chapelle du Vieux Thier (sur la route de Saint-Jacques de Compostelle) : Après visite sur place, le président a constaté que le toit en béton s'est désagrégé, des barres à béton se sont désolidarisées à l'arrière du toit. M. Claude Nieuwlandt habitant au n° 87, rue du Vieux Thier (Tél : 04/362.95.00) s'occupera bénévolement de la restauration et couvrira le toit d'un roofing. Les matériaux seront payés par la F.E. Le président taillera la haie derrière la chapelle pour faciliter le travail de restauration. Travaux à faire à la bonne saison.

Murs extérieurs de l'église : Selon Mme Isabelle Leclercq, responsable des F.E. à l'évêché, notre église n'est pas classée. Elle ne porte d'ailleurs pas le sigle bleu distinctif en façade. Les ouvriers communaux s'occuperont des travaux suivants au printemps : rejointoiement et rejointoiement des murs extérieurs qui ont été ravalés, remplacement des 4 pierres de l'encadrement de la porte d'entrée principale, réparation des joints des marches du perron d'entrée ; confection d'un joint au seco-mastic à une fenêtre du chœur côté gauche.

Chapelle de l'église : La peinture intérieure a été effectuée par des bénévoles que nous remercions. Le travail est réussi. Le plafonnier du sas d'entrée a été remplacé et pourvu d'une lampe économique.

Cimetière : (à côté de l'église) : Le placement d'une cloison amovible devant le bac à déchets sera demandé par le président au service travaux de la commune. Cela évitera que des déchets ou plastiques ne s'envolent sur le parking.

Entretien de l'église : Mme Ross, femme d'ouvrage de l'A.L.E. donne satisfaction. le président doit voir où se trouve l'aspirateur et demandera à Mme Ross de l'utiliser pour nettoyer le tapis derrière l'autel.

Peinture des murs intérieurs de l'église : La dernière peinture date de 1991. Appel d'offres à faire par le président à 3 entrepreneurs minimum. Renseignements pris auprès de Mme I. Leclercq à l'Evêché, nous ne pouvons pas prétendre à des subsides. Suite à la visite d'I. Leclercq à notre église, le président a envoyé une lettre accompagnée de photos prises à l'intérieur de l'église en vue d'obtenir des conseils judicieux et des objets de décoration en prêt, comme par exemple un chemin de croix, le nôtre est en plâtre. le trésorier fait remarquer que la F.E. n'est plus autorisée à acheter du mobilier ou des objets de décoration pour l'église.

Corniche de la sacristie : le remplacement de 3 mets de gouttière en zinc a été passée à l'entreprise Nicolas Bay de Saive qui contrôle en même temps les ardoises sur les toits de la chapelle et de la sacristie versant côté petit cimetière. Nous avons consulté pour ce travail les entreprises De Look et Rensonnet de Saive qui ont remis des devis beaucoup plus élevés. La facture étant établie en 2009, ce travail devra impérativement être fait et payé avant fin février. le président appellera la chose à l'entrepreneur dès que le temps le permettra.

Peinture de la citerne à mazout : M. Carion propose de s'occuper de ce travail dès que possible.

Peinture de la porte d'entrée du presbytère : Le président s'en occupera dès que possible.

Porte d'entrée principale de l'église : Le président doit se rendre incessamment dans le zoning de Battice pour acheter et puis placer des joints le long des murs afin de boucher les entrées d'air.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion début avril : date à fixer ultérieurement par le président.

Le président J.O.

[Signature]

**Séance du Conseil de Fabrique d'Eglise N.-D. de la Visitation de Bellaire
2 avril 2010**

Présents : Mme A. Budin, Mr le Curé L. Houssa, MM. J. Renkens, A. Geurts,
R. Carion, J. Offermans.

Absent et excusé : S. Francotte.

Valve d'affichage :

Mr Offermans souhaite qu'il soit placé une valve d'affichage supplémentaire (si possible avec clef de fermeture) sur le mur extérieur de la chapelle.

Barrière au vieux cimetière :

Suite aux actes de vandalisme constatés, l'Administration communale a décidé de faire placer des barrières de 2 m de hauteur en remplacement de celles existantes. Les barrières seront ouvertes tous les jours matin et fermées en soirée.

Chemin de Croix et objets de décoration de l'église :

Mr Offermans a rappelé sa demande à Mme Isabelle Leclercq à l'Evêché et attend une réponse.

Chauffage :

Le technicien Eric de la firme Technibrul signale qu'il faudra au prochain entretien remplacer la plaque d'amiante frontale de la chaudière de l'église. Il en a pris les mesures. Il demande qu'on lui rappelle la chose au prochain entretien.

Peinture de l'église :

Mr Offermans remet à Mme Budin les offres des trois entrepreneurs soumissionnaires : Apruzzese de Liège, C et D Brants de Soumagne, Da Silva et C° de Fairon, afin d'en discuter avec le Bourgmestre Mr Cappa. Rendez-vous est fixé pour Mme Budin et Mr Offermans le samedi 3 avril à 13h30 à l'église de Bellaire pour examiner sur place le projet.

Chapelle de La Motte :

Mr Renkens confirme que le contrat avec le fournisseur Luminus a bien été résilié l'an dernier et que la facture pour l'enlèvement du compteur a bien été réglée. Nous n'avons pas d'explication quant au fait que malgré cela la lampe brûle toujours !

Comptes 2009 :

Le trésorier commente les comptes 2009 qui sont approuvés. L'exercice se clôture par un boni de 262,90 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**REUNION DU CONSEIL DE FABRIQUE
DU 05/07/2010**

Présents : Mme Budin Echevine – M; Renkens trésorier – Membres : Mr Geurts, Carion, Mr le Curé Houssa – Mr Offermans Président.

Absent et excusé : Serge Francotte

J Offermans aborde le problème récurrent de l'invasion de mouches à l'église qui apparaît chaque année fin septembre, début octobre. J. Offermans achètera 1 ou 2 sacs à mouches à 10 Euros pièce pour essai. (Ets Lambert à Soumagne)

Sont confiés à l'entrepreneur Bay de Saive, les travaux suivants :

église : réparation des corniches – remplacement de deux tuyaux de descente pluviale
montant : 678 euros

presbytère : réparation de la corniche coin gauche de la façade avant
montant : 60,5 euros

Le Conseil approuve la décision d'enlever la haie de lauriers en façade du presbytère – J Offermans s'en chargera à l'automne

Le Conseil décide de renforcer l'éclairage de la Piéta dans la chapelle en utilisant une ampoule économique – J. Offermans s'en charge.

J. Offermans lit la lettre reçue de l'Administration Communale annonçant que les travaux de peinture à l'intérieur de l'église ont été confiés à la firme Apruzzese de Liège pour un montant de 6292 euros HTVA.

J. Offermans fera paraître un article dans le journal « Dimanche » pour l'annoncer. Un avis sera également affiché dans la valve avec indication du coût des travaux.

Le Conseil décide d'organiser une exposition sur le passé historique de l'église et de la chapelle à l'occasion des journées du Patrimoine le premier W-E de septembre. André Geurts est désigné pour s'occuper de cette manifestation et coordonner le travail des différents membres de la Fabrique d'Eglise. Il prendra contact avec Mr Delhez pour l'organisation de visites guidées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Présents : L Houssa - M Budin - J. Renkens - R. Carion
J Offermans

Excusés : André Geurts - S. Francotte

Brochure de l'expo : Elle a été imprimée à 200 exemplaires. Un exemplaire est remis à Madame Budin.
Les réactions des lecteurs sont élogieuses.

Peinture intérieure des murs de l'église : malgré de nombreuses tentatives, Monsieur Offermans n'a pu toucher le responsable de la firme « Appruzzeze » Mr Enzo. Il en fait part au conducteur des travaux, Mr Michel Dubois qui tentera de s'informer de son côté.

Jointoiement de certaines parties des murs extérieurs : Mr Michel Dubois est au courant, il enverra les ouvriers communaux pour le terminer dès que possible.

Toiture du presbytère : Mr Offermans a rappelé à Mr Michel Dubois de venir l'examiner pour décider des travaux à effectuer.

Peinture : à faire dès que possible :
- porte d'entrée presbytère par J Offermans
- citerne à mazout par R Carion.

Femme d'ouvrage : Madame Saint-Remy remplace Madame Botéro qui ne donnait pas satisfaction.

Pose de panneaux aux entrées de Bellaire avec l'indication : « Notre-Dame de Bellaire Piéta du XIVème siècle »

Madame Budin signale que Monsieur Cappa est favorable à cette idée, mais qu'il faudra patienter, pour sa réalisation, jusqu'à la fin des travaux de réfection de la voirie.

Comptes 2010 de la Fabrique d'église : Monsieur Renkens en fait le commentaire. Ceux-ci se clôturent par un boni de 1314,78 euros. Ce boni s'explique par le fait que les travaux de réparation de la toiture de l'église n'ont pu être effectués en 2010 par suite des intempéries.

~~RS~~

FABRIQUE N° 1 de la VLS. Calion

COMPOSITION DU CONSEIL DE FABRIQUE
à la date du 14/11

NOMS ET Prénoms	ADRESSE	Tel.
MEMBRES DE DROIT		
DESSERVANT : Abbé L. HOUSSA	Rue des Housay 26 4610 Beyne - Housay	042650913 0498503585
BOURGEMESTRE ou son DELEGUE : Me A. Budin	Rue Samuel Bronckart 54 4610 Bellaire	043628967 0498169035

MEMBRES ELUS

GRANDE SERIE

1	J. Renkens	Rue E. Vanderveelde 620, 4610 Bellaire	043629117
2	S. Francotte	Rue Vieux Thiers 93, 4610 Bellaire	043610693
3	J. Offermans	Rue Voie de Mère 16, 4610 Bellaire	043624346
(4)			
(5)			

PETITE SERIE

1	A. Geurts	Rue Louis 43, 4610 Bellaire	043706144
2	R. Carion	Rue Voie de Mère 16, 4610 Bellaire	043629071
(3)			
(4)			

DIGNITAIRES

Président du Conseil de F.E.: Jacques Offermans

Secrétaire du Conseil de F.E.: Serge Francotte

Trésorier de la F.E.: Joseph Renkens

BUREAU DES MARGUILLIERS:

Prés. : M. Robert Carion

Secr. : M. Jacques Offermans

Membre : M. André Geurts

COURRIER A ADRESSER : c/o M. Joseph Renkens Rue E.
Vanderveelde, 620, 4610 Bellaire

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE FABRIQUE
DU 04/04/2011

Présents : L Houssa - M Budin - S. Renkens - R. Carion
J. Offermans -
Excusés : André Geurts - S. Francotte -

Brochure de l'expo : Elle a été imprimée à 200 exemplaires. Un exemplaire est remis à Madame Budin.
Les réactions des lecteurs sont élogieuses.

Peinture intérieure des murs de l'église : malgré de nombreuses tentatives, Monsieur Offermans n'a pu toucher le responsable de la firme « Appruzzeze » Mr Enzo. Il en fait part au conducteur des travaux, Mr Michel Dubois qui tentera de s'informer de son côté.

Jointoiment de certaines parties des murs extérieurs : Mr Michel Dubois est au courant, il enverra les ouvriers communaux pour le terminer dès que possible.

Toiture du presbytère : Mr Offermans a rappelé à Mr Michel Dubois de venir l'examiner pour décider des travaux à effectuer.

Peinture : à faire dès que possible :
- porte d'entrée presbytère par J Offermans
- citerne à mazout par R Carion.

Femme d'ouvrage : Madame Saint-Remy remplace Madame Botéro qui ne donnait pas satisfaction.

Pose de panneaux aux entrées de Bellaire avec l'indication : « Notre-Dame de Bellaire Piéta du XIVème siècle »
Madame Budin signale que Monsieur Cappa est favorable à cette idée, mais qu'il faudra patienter, pour sa réalisation, jusqu'à la fin des travaux de réfection de la voirie.

Comptes 2010 de la Fabrique d'église : Monsieur Renkens en fait le commentaire. Ceux-ci se clôturent par un boni de 1314,78 euros. Ce boni s'explique par le fait que les travaux de réparation de la toiture de l'église n'ont pu être effectués en 2010 par suite des intempéries.

COMMUNE DE Saint-Remy Code postal : 4610

PAROISSE N.-D. de la Visitation

COMPOSITION DU CONSEIL DE FABRIQUE
à la date du 14/11

NOMS ET Prénoms	ADRESSE	Tél.
MEMBRES DE DROIT		
DESSERVANT :	Rue des Heusay 26	042650913
<u>Abbé L. HOUSSA</u>	4610 Beyne-Heusay	0498503585
BOURGEMESTRE ou son DELEGUE :	Rue Samuel Bronckart 54	043628967
<u>Me A. Budin</u>	4610 Bellaire	0498169035

MEMBRES ELUS

GRANDE SERIE

1	<u>J. Renkens</u>	Rue E. Vandervelde 62, 4610 Bellaire	043629117
2	<u>S. Francotte</u>	Rue Vieux Thiers 93, 4610 Bellaire	043610693
3	<u>J. Offermans</u>	Rue Voie de Metz 16, 4610 Bellaire	043624346
(4)			
(5)			

PETITE SERIE

1	<u>A. Geurts</u>	Rue Louis 43, 4610 Bellaire	043706144
2	<u>R. Carion</u>	Rue Voie de Metz 16, 4610 Bellaire	043629071
(3)			
(4)			

DIGNITAIRES

Président du Conseil de F.E.: Jacques Offermans

Secrétaire du Conseil de F.E.: Serge Francotte

Trésorier de la F.E.: Joseph Renkens

BUREAU DES MARGUILLIERS:

Prés.: M. Robert Carion

Secr.: M. Jacques Offermans

Membre: M. André Geurts

COURRIER A ADRESSER : c/o M. Joseph Renkens Rue E. Vandervelde, 62, 4610 Bellaire

SÉANCE DU CONSEIL DE FABRIQUE D'ÉGLISE DE BELLAIRE DU
03/07/2011

Présents : Mr le Curé Louis Houssa – Mrs Carion, Offermans Geurts
Absents et excusés : Mme Alessandra Budin – Mrs Francotte et Renkens

Porte d'entrée presbytère : La peinture a été réalisée

Citerne à mazout de l'église : La peinture reste à faire par Mr R. Carion.

Toiture du presbytère : J. Offermans consultera trois entreprises afin d'obtenir des devis pour le remplacement de la corniche en zinc, façade à rue.

Femme d'ouvrage : Après quelques mois d'activité, elle nous paraît sérieuse et donne entière satisfaction. Merci à Mme Budin de nous l'avoir renseignée.

Pose de panneaux avec mention « N-D de Bellaire Piéta du XIV^{ème} siècle » ^{sur} sous les différentes plaques d'entrée dans le village : La chose sera rappelée à Mme Budin à la prochaine réunion du Conseil de Fabrique.

Demande de subsides à la Région wallonne :

- arbre creux au Fonds de Coy : Refusé car la protection en fer forgé est un nouvel élément.
- Chapelle Vieux-thiers : rejeté car non-représentatif du patrimoine wallon ?!
- Brochure de l'exposition : refusé car la demande devait précéder l'édition.

Fête à Bellaire : Le Conseil de Fabrique souhaite faire une messe particulièrement festive. A cet effet, chacun recherchera des choristes et des musiciens. Publicité à faire pour annoncer l'événement le cas échéant.

Peinture de l'église : une lettre de remerciements, accompagnée de photos prises par A Geurts sera envoyée par J. Offermans au Collège des Bourgmestre et Échevins de Beyne-Heusay.

**RAPPORT DU CONSEIL DE FABRIQUE DE BELLAIRE
DU 05 OCTOBRE 2011**

Membres présents : Madame Budin pour l'Administration communale – Monsieur le Curé Louis Houssa – Monsieur R Carion – Monsieur André Geurts – Monsieur J Offermans – Monsieur J Renkens.

Absent : Monsieur S Francotte

1- problème des mouches :

Jacques Offermans s'est renseigné auprès de la firme « Abatéra » (Mr Didier Lambert – rue champ de pihot 3 à Saive) qui est venu sur place pour nous conseiller. Il propose des bombes fumigènes ainsi que des tue-mouches électriques.
Mr Bovy, ancien boucher de Saive est d'accord de nous prêter son tue-mouches, Jacques Offermans s'en occupera.

2- recouvrement de la cheminée

du chauffage de l'église avec des ardoises a été effectué par Serge Braine de Bellaire à notre entière satisfaction.

3- rejointoyage de la partie supérieure du pignon de la chapelle, façade à rue :

Jacques Offermans l'a rappelé à de multiples reprises à Michel Dubois. Il demande à Madame Budin de bien vouloir lui en toucher un mot.

4- crèche des amis de Bellaire :

Mario Thonon a suggéré de placer un spot extérieur pour l'éclairer. Le Conseil a marqué son accord, Jacques Offermans lui en fera part.

5- budget 2011 :

A été approuvé par les Autorités compétentes, l'intervention communale se monte à 5337,7 euros contre 6141,58 euros pour 2010.

6- corniche toiture presbytère – façade avant à remplacer :

trois devis ont été remis à Michel Dubois

- Bay	608 euros + tva 21%
S braine	420 euros + tva 21%
goflot	650 euros + tva 21%

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL DE FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE – 04/01/2012**

Présents : Monsieur le curé L Houssa
Madame Budin pour le Collège
Monsieur le Trésorier J Renkens
Monsieur le Président J Offermans
Membres : S Francotte – R Carion – A Geurts

Problème des mouches

On a utilisé trois bombes fumigènes et acheté un tue-mouches électrique qui donne satisfaction.

Jointoiment

de la partie supérieure du pignon de la chapelle : Madame Budin interviendra de nouveau auprès de Monsieur Dubois pour que le travail se fasse à la bonne saison.

Pose de panneaux « Notre-dame de Bellaire Piéta du XIVe siècle » aux entrées du village
Madame Budin soumettra la demande au Collège échevinal.

Installation gaz au presbytère

Le rapport de l'A.I.B. Vinçotte fait deux observations : Il faudrait peindre les tuyauteries du gaz en jaune et fixer la tuyauterie dans la cuisine de façon correcte. Monsieur Offermans contactera Mr Scarpa à ce sujet pour savoir qui s'en charge.

Monsieur Offermans informe Madame Budin de l'installation du bureau du Vicaire Jean-Jacques Mauc au presbytère de Bellaire.

Toit du garage du presbytère

infiltrations d'eau le long du mur voisin. Trois entrepreneurs seront consultés : Bay – S. Braine et goflot.

Toiture du presbytère en ardoises d'éternit

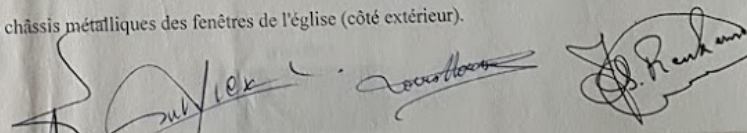
est en très mauvais état. Il faut régulièrement remplacer des ardoises qui se cassent ou s'envolent.

Serrures des portes du presbytère

Mr Wallon responsable d'S.P.G. a signalé à Mr Offermans que Monsieur Cappa allait faire remplacer toutes les serrures à cause des vols.
Mr Offermans n'en voit pas la nécessité, il suffirait de remplacer la clé de la porte d'entrée. Les vols concernent essentiellement l'activité de collecte de vêtements du premier étage. L'explication pourrait résider dans l'important « turn over » des personnes participant à cette activité du 1er étage.

Travaux en perspective :

peinture de la sacristie par des bénévoles (il reste suffisamment de peinture du rafraichissement de l'église)
peinture des châssis métalliques des fenêtres de l'église (côté extérieur).



PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE DU
02/04/2012

Présents : L. Houssa – Madame Budin – J Renkens – S Francotte – R Carion – J offermans -
A Geurts

Elections : Le Conseil de Fabrique procède aux élections. Les membres du Conseil de Fabrique sont réélus. Le Président du Bureau des Marguilliers, M^r R Carion est sortant et réélu. La composition du Conseil de Fabrique reste inchangée par rapport à 2011.

Pose de panneaux Notre-Dame-de-Bellaire à l'entrée de la rue de l'Église Communal : Madame Budin nous fixera pour la prochaine réunion.

Installation de gaz : les travaux de mise en ordre demandés par l'A.I.B. ont été exécutés par les ouvriers communaux.

Travaux à exécuter par des bénévoles :
peinture de la citerne à mazout reste à faire par R, Carion

peinture des murs et armoires de la sacristie + un châssis métallique côté extérieur : J Offermans s'en chargera.

Remplacement de la toiture du presbytère en ardoises d'éternit et des corniches en zinc : les ouvriers communaux ont confirmé la nécessité de faire réaliser ces travaux. J Offermans a rentré 3 devis à Mr Michel Dubois, conducteur des travaux de la commune.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE DU
02/07/2012

Présents : L. Houssa – Madame Budin – J Renkens – S Francotte – R Carion – J Offermans -
A Geurts

Parking devant les grilles du presbytère :

Le Conseil accepte la suggestion de Jacques Offermans de placer un avis sur les grilles, invitant à ne plus stationner à cet endroit, celui-ci s'en chargera.

Incivilités sur le seuil de l'église (excréments d'animaux)

Monsieur Rings de la rue Promise permet à ses animaux (chien et chèvre) de déféquer à cet endroit malgré les observations que Mr Offermans lui a déjà faites. En cas de persistance, un recours à la police sera nécessaire.

Plaques de la Piété

Madame Budin annonce le placement de deux plaques d'orientation « Piété du XIVe siècle » aux coins des rues Emile Vandervelde et de l'Hôtel communal. Une autre plaque sera placée sur la façade de la chapelle. Une proposition de texte sera faite. Le format souhaité : A3.

Toiture du presbytère

Trois devis ont été remis par JO à Monsieur Michel Dubois pour le remplacement de la toiture et des corniches. L'Administration communale a décidé de reporter le travail faute de moyens. Vu le mauvais état de la couverture, Jacques Offermans inspectera régulièrement le grenier pour repérer des fuites éventuelles et faire intervenir l'ardoisier.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE DU
11/09/2012

Présents : L. Houssa – J Renkens – S Francotte – J Offermans - A Geurts

Absents et excusés : R Carion – A Budin

Parking devant les grilles du presbytère :
l'avis invitant à ne plus stationner devant les grilles vient d'être placé.

Incivilités sur le seuil de l'église : excréments de chien et de chèvre : Mr Rings semble tenir compte des observations que J Offermans lui a faites.

Plaques de la Piété
Nous attendons leur placement, rappel sera fait à Mme Budin.

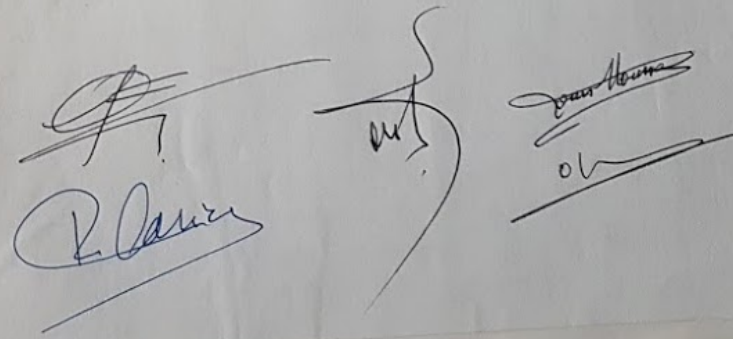
Toiture du presbytère

Le C d F espère que la commune aura la possibilité de faire effectuer les travaux de remplacement ~~en~~ l'an prochain.
Barrière du cimetière (vieux)

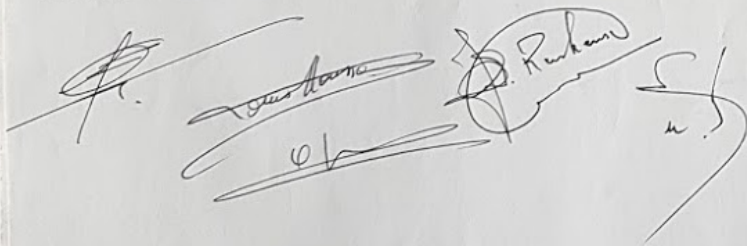
à remplacer – déjà prévu l'an dernier – rappel sera fait à M Dubois par J Offermans

Approbation du budget 2013

Celui-ci laisse apparaître un déficit de 221,97 Euros, Le subside communal s'élève à 8,404,27 euros,



Handwritten signatures of R. Carion, J. Offermans, and L. Houssa.



Handwritten signatures of L. Houssa, Madame Budin, J. Renkens, and S. Francotte.

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE FABRIQUE DE BELLAIRE DU
02/01/2013

Présents : L.HOUSSA, R. CARION, A.GEURTS, J. OFFERMANS, S.FRANCOTTE

Absents et excusés : R.MACZUREK, J. RENKENS

1. **INSTALLATION ELECTRIQUE DE L'EGLISE** : le rapport de l'AIB Vinçotte signale cinq infractions auxquelles il faudra remédier. La commune nous demande de faire exécuter les travaux nécessaires. Nous avons reçu un devis des Ets. Francis GEHRING de Beyne-Heusay d'un montant de 783 € + TVA. Nous attendons encore deux devis. Les 3 devis seront transmis à Michel DUBOIS pour obtenir son avis.
2. **TUNNELS SOUTERRAINS DU CHAUFFAGE DE L'EGLISE** : nous y avons constaté des infiltrations d'eau en cas de fortes pluies. Jacques OFFERMANS se chargera d'appliquer une barbotine contenant de l'hydrofuge pour imperméabiliser le cimentage existant.
3. **TRAVAUX PREVUS EN 2012 ET REPORTEES EN 2013** :
 - ❖ peinture de la sacristie et de ses annexes par des bénévoles.
 - ❖ peinture d'un châssis de fenêtre métallique extérieur, côté cimetière à hauteur du chœur.
4. **AFFICHES PLASTIFIEES POUR LES MARCHEURS EN FR ET NL** : J. OFFERMANS se chargera de les faire réaliser.
5. **RESTAURATION DE LA PETITE CHAPELLE AU VIEUX-THIER** : le conseil de fabrique souhaite faire placer un toit à 2 versants en ardoises naturelles en supprimant les gradins de blocs. Un plan de travail a été réalisé. Par ailleurs, nous avons reçu un devis de " TOITURE PLUS " de Housse, prix 1.530 € TVAC. Nous attendons encore 2 autres remises de prix. Jacques OFFERMANS prendra contact avec Michel DUBOIS à ce sujet.
6. **PRISE EN LOCATION DU GARAGE DU PRESBYTERE PAR LA COMMUNE A M. Albert BEMELMANS** : J. OFFERMANS a marqué son accord sous certaines conditions qui ont été notifiées par écrit à la Commune. Le locataire sera notamment obligé de libérer l'entrée à tout moment.
7. **GRANDE VALVE VITREE SUR LA FACADE DE L'EGLISE** : vu la difficulté de faire coulisser les 2 vitres pour l'ouverture et étant donné le manque d'étanchéité, Jacques OFFERMANS se chargera de les faire remplacer par une porte hermétique.

Conseil de Fabrique de Bellaire

02_01_2013

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE FABRIQUE DE BELLAIRE DU
02/04/2013

Présents : L.HOUSSA, A.GEURTS, J. OFFERMANS, S.FRANCOTTE, J.RENKENS

Absents et excusés : R.CARION, R. MACZUREK

1. **INSTALLATION ELECTRIQUE DE L'EGLISE** : les travaux de mise en conformité ont été réalisés par les ouvriers communaux.
2. **TUNNELS SOUTERRAINS DU CHAUFFAGE DE L'EGLISE** : les travaux envisagés par J.OFFERMANS restent à faire.
3. **TRAVAUX PREVUS EN 2012 ET REPORTEES EN 2013** :
 - ❖ peinture de la sacristie et de ses annexes.
 - ❖ peinture d'un châssis de fenêtre métallique extérieur, côté cimetière à hauteur du chœur.Ces deux points seront réalisés, courant 2013, par des bénévoles
4. **AFFICHES PLASTIFIEES POUR LES MARCHEURS EN FR ET NL** : J. OFFERMANS se chargera de les faire réaliser.
5. **RESTAURATION DE LA PETITE CHAPELLE AU VIEUX-THIER** : la commune a accepté de faire exécuter les travaux par ses ouvriers à condition que les fournitures de matériaux qui se montent à 818 € (huit cent dix-huit euros) soient prises en charge par la paroisse. J. OFFERMANS organisera des collectes avec Serge FRANCOTTE pour récolter les fonds nécessaires.
6. **GRANDE VALVE VITREE DE LA FACADE DE L'EGLISE** : J. OFFERMANS la déposera chez le menuisier pour transformation (placement d'une porte en plexiglas en remplacement des vitres coulissantes).
7. **MISE EN LOCATION DU GARAGE DU PRESBYTERE PAR LA COMMUNE A M. Albert BEMELMANS** : le contrat sera signé prochainement par le locataire.
8. **ELECTIONS 2013** :
 - ❖ Pour le Conseil de Fabrique : le Secrétaire Serge FRANCOTTE et le Président J.OFFERMANS sont renommés.
 - ❖ Pour le Bureau des Marguilliers : J. OFFERMANS, Secrétaire est sortant et réélu.
9. **REUNION** : prochaine réunion prévue le 8/7/2013 à h 20 heures

Conseil de Fabrique de Bellaire

PV 02_04_2013

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE DU
08/07/2013

Présents : J Renkens - S Francotte - J Offermans - A Geurts - S Francotte - R Carion -
R Maczurek - L HOUSSA.

1- Photocopieuse de presbytère

Robert Carion propose de faire l'entretien lui-même dès que possible

2- Manque d'étanchéité des bouches souterraines du chauffage de l'église

Jacques Offermans contactera la maison Cloquette de Jupille pour se procurer des produits adéquats. Il propose de faire le travail lui-même.

3- Soubassement du mur de clôture à rue du presbytère

<<<<il demande un travail de rejointoyage et le remplacement des briques abimées. Mr Michel Dubois sera contacté à ce sujet.

4- Remplacement de la toiture et des corniches du presbytère

Mr Richard Maczurek nous informe que le Collège ^{Communal} Echival a opté pour une procédure négociée, en clair, le Collège désignera lui-même les entrepreneurs devant faire offre.

5-Mr Richard Maczurek signale

que pour tous les travaux de toiture, nous aurions intérêt à consulter Mr Cedric Delhez de Bellaire.

6- Serge Francotte nous informe

que le Comité de quartier du Vieux-thier souhaite que l'on place une plaque avec la coquille Saint-Jacques sur la chapelle à restaurer (passage de pèlerin).

7- Garage du presbytère

J Offermans demandera une copie du bail à Monsieur Coenen (Secrétaire communal) pour connaître les droits et obligations des deux parties.

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE FABRIQUE DE BELLAIRE DU
12/09/2013

Présents : A. GEURTS, J. OFFERMANS, S. FRANCOTTE, J. RENKENS, R. MACZUREK,
R. CARION

Absent et excusé : L. HOUSSA

1. BUDGET 2014 : J. RENKENS présente celui-ci et le commente.

Principales augmentations par rapport aux comptes 2012 :

- Poste 6 a : chauffage mazout + eau église : 1.896,30 € (mille huit cent nonante-six euros trente cents) porté à 3.000 € (trois mille euros).
- Poste 27 : entretien et réparation église : 532,40 € (cinq cent trente-deux euros quarante cents) porté à 1.000 € (mille euros).
- Poste 30 : entretien presbytère : 1.995,75 € (mille neuf cent nonante-cinq euros septante-cinq cents) porté à 2.400 € (deux mille quatre cents euros).
En accord avec la commune ce poste comprend le chauffage, l'eau, le gaz et l'électricité du presbytère.

Pour 2014, l'intervention communale présumée se monte à 6.831,10 € (six mille huit cent trente et un euros dix cents).

2. BAIL DE LA LOCATION DU GARAGE DU PRESBYTERE

conclu entre la Commune et Monsieur Albert BEMELMANS. Jacques OFFERMANS en donne lecture, une copie de ce dernier sera remise à L. HOUSSA et un exemplaire sera annexé à ce procès-verbal dans le livre des P.V.

3. REMPLACEMENT DE DEUX CHASSIS DE FENETRE

dans le W.C. et la sacristie. Jacques OFFERMANS lancera les appels d'offres. Réalisation prévue en PVC.

4. TOITURE DU PRESBYTERE :

les devis attendus sont rentrés au service Travaux de la Commune. Le Collège communal désignera tout prochainement l'entrepreneur devant exécuter le travail.

5. SACRISTIE ET W.C. :

les travaux de peinture ont été réalisés par des bénévoles.

6. CHAPELLE DU VIEUX THIER :

les ouvriers communaux débiteront incessamment les travaux de restauration prévus.

Conseil de Fabrique de Bellaire

12_09_2013

Procès-verbal du Conseil de Fabrique d'Eglise de Bellaire

du 31 janvier 2014

Présents : A, Geurts – J, Offermans – S, Francotte – J, Renkens – L, Houssa – R, Carion

Absent et excusé : R, Maczurek

1- sacristie : a) sas du WC : la porte extérieure ouvrant sur le petit cimetière a été isolée.

b) WC : remplacement du châssis en bois (pourri) par un châssis en PVC double-
vitrage effectué par G, Guisset de Grivegnée. Coût 614 euros (TVA comprise),

2- restauration de la chapelle Vieux-Thier

a) la Vierge a été repeinte par un bénévole à notre grande satisfaction

b) encore quelques petits travaux de finition à effectuer :

- pavement ^{intérieur} ~~extérieur~~ de la chapelle à réaliser par les ouvriers communaux, comme convenu avec Michel Dubois, au printemps prochain.
- Peintures intérieures et extérieures à réaliser par des bénévoles au printemps.
- Éclairage : J, Offermans verra avec le propriétaire du terrain voisin s'il y a possibilité d'obtenir du courant,

3- église :

J, Offermans demandera à l'ardoisier Mr Bay, lorsqu'il fera l'inspection de la toiture de l'église, de placer, en même temps, un moustiquaire dans le clocher pour tenter d'éradiquer l'invasion permanente de mouches,

4- toiture du presbytère

Les travaux de rénovation de la toiture ont été confiés à Cédric Delhez de Bellaire, délai : printemps,

5- porte d'entrée du presbytère

J, Offermans consultera un menuisier afin de connaître les possibilités existantes de remplacement uniquement du panneau de recouvrement extérieur, lequel, très vieux, se détériore rapidement.



PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE DU 01/04/2014

Présents : R Carion - S Francotte – A Geurts – L Houssa – J Offermans – J Renkens

Absent et excusé pour cause de maladie : R Maczurek

1- Élections :

Renouvellement de la petite moitié du Conseil de Fabrique, soit deux membres, A Geurts et R Carion sont sortants et réélus.

Désignation du Président : Jacques Offermans et du Secrétaire : Serge Francotte.

Renouvellement du mandat du marguillier le plus ancien : Jacques Offermans est réélu.

Désignation aux fonctions du Président et des Secrétaire et Trésorier du bureau des Marguilliers : Les membres sortants sont réélus.

2- nouvelles dispositions au sujet des Fabriques d'Eglise : (ministre Furlan)

Les Fabriques d'Eglise sont invitées à faire établir un état des lieux de chaque édifice du culte afin de déterminer les travaux nécessaires (Cf Eglise de Liège Mars-Avril 2014). Jacques Offermans contactera Michel Dubois, Conducteur des travaux, pour faire le point sur place.



Commune de Beyne-Heusay

CONTRAT DE BAIL DE GARAGE

Entre l'Administration communale de Beyne-Heusay, Grand'Route n°243 à 4610 Beyne-Heusay, ici représentée par Monsieur Serge Cappa, Bourgmestre et Monsieur Alain Coenen, Secrétaire communal,

dénommée « le bailleur » et

Monsieur Albert BEMELMANS, rue de l'Eglise, n°15 à 4610 Bellaire,

dénommé « le locataire »,

il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : le bailleur loue au locataire, qui accepte les conditions reprises dans le bail, le garage de l'ancien presbytère de Bellaire, situé rue de l'Eglise, n° 11 à 4610 Bellaire.

Article 2 : le bien loué n'est destiné qu'à un usage privé.

Article 3 : le locataire s'engage à n'utiliser le bien loué que pour garer des véhicules et à n'y garer aucun autre véhicule que sa voiture (éventuellement ses vélos, sa remorque...). Aucun produit facilement inflammable ou explosif ne pourra y être laissé ou stocké.

Article 4 : l'allée du garage doit à tout moment rester accessible, le locataire ne pouvant y laisser son véhicule en stationnement.

Article 5 : les prêtres, ouvriers, bénévoles et les membres de la Fabrique d'Eglise devant se rendre au presbytère ou à l'église seront autorisés à laisser leur véhicule en stationnement dans l'allée du garage.

Article 6 : le présent bail est conclu pour une durée indéterminée et prend effet le 1^{er} mai 2013. Les deux parties peuvent y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis d'un mois.

Article 7 : le loyer de base s'élève à soixante euros (60 €) par mois, payables à l'avance le premier jour du mois. Le loyer doit être versé sur le compte n° BE36-09100041-2681 (Belfius) de l'Administration communale. A moins que la loi n'en dispose autrement, le loyer peut être adapté une fois par an, au plus tôt à la date anniversaire du bail et sur la base des évolutions de l'indice des prix à la consommation (indice santé) par l'application de la formule suivante : loyer de base x nouvel indice/indice de départ = nouveau loyer. La date anniversaire du bail est sa date d'entrée en vigueur. L'indice de départ est celui du mois précédant la date de conclusion du bail. Le nouvel indice est celui du mois qui précède celui de l'anniversaire de l'entrée en vigueur du bail.

Article 8 : le locataire ne peut pas sous-louer le garage ou le céder délibérément à un tiers.

Article 9 : le locataire s'engage à souscrire une police d'assurance adéquate.

Fait en deux exemplaires à Beyne-Heusay, le 30 avril 2013.

Le locataire,

Le bailleur,

Le Secrétaire communal, Le Bourgmestre,

COPIE

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE
DU 02/09/2014**

Présents : R Carion -L Houssa – J Offermans – R Maczurek -j Renkens

Les comptes 2013 de la FE sont revenus approuvés par les autorités compétentes.

L'état sanitaire de l'église de Bellaire et du presbytère a eu lieu en présence de Mr Michel Dubois (conducteur des travaux de la commune) et de Mr Nicolas Korsiani (architecte retraité), A Geurts et J Offermans.

Il a été convenu que la commune ferait les travaux suivants :

Presbytère rejointoyer des briques au mur de clôture, façade avant, là où c'est nécessaire.

Eglise façade latérale gauche à l'entrée du cimetière, déviation et canalisation des eaux pluviales à côté de la taque en fonte.

Morgue rejointoyage de certaines parties des murs en briques par les ouvriers communaux.

Infiltrations d'eau : Dans la bouche souterraine du chauffage arrivant dans la chapelle : Mr Dubois juge que le problème est accidentel et que des maisons voisines ont connu le même problème, il ne pense pas qu'un rapport écrit soit utile, d'autant qu'il va prendre les dispositions nécessaires

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE N.D. DE LA
VISITATION DE BELLAIRE DU 07/01/2015**

Présents : J Offermans – S Francotte – J Renkens – A Geurts – R Maczurek – R Carion – L Houssa

communication à ; Monsieur Coenen Directeur Général

Chauffage de l'église :

J Offermans signale qu'il faut plus de 3 heures en hiver pour préchauffer l'église avant les cérémonies. L'air chaud sortant des grilles au sol est beaucoup plus chaud dans la chapelle que dans l'église. Ne devrait-on pas calorifuger les conduites souterraines amenant l'air chaud. Mr Offermans interrogera le chauffagiste « Technibrul » ainsi que le fournisseur du générateur de chaleur, la firme Determ de Waimes (tel 080/679283 -Lr Mertes) pour avoir leur avis à ce sujet.
Caractéristiques du générateur : année de construction 1994 – brûleur Weisshaupt de 1979.

Égouttage des eaux du cimetière derrière l'église :

J Offermans fait remarquer que tout le cimetière est en pente vers l'église. En cas de fortes pluies continues ou de fontes de neige rapides et abondantes, l'eau s'accumule dans le cimetière, le long du mur de la sacristie (façade arrière) et s'infiltré dans les canalisations souterraines du chauffage, le problème est récurrent. Il faudrait pouvoir drainer les eaux dans le cimetière et les amener à l'égout.

Cheminée du chauffage de l'église :

Comme demandé par le chauffagiste, nous avons placé un registre dans le conduit afin de pouvoir ramoner par le bas.

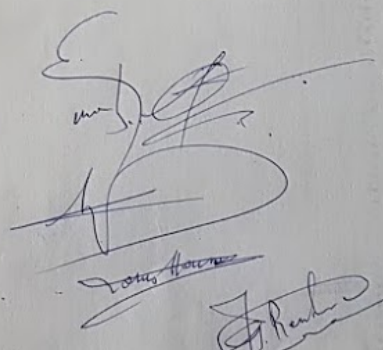
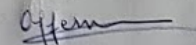
Demande d'état sanitaire aux Fabriques d'église :

Dans le cadre de cette demande par les autorités, un architecte sera contacté à ce sujet. Si l'urgence de cette disposition est effective, il est discuté de l'opportunité d'une modification budgétaire pour ce service.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Jacques Offermans

Président de la Fabrique d'église



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FABRIQUE D'EGLISE N.D. DE LA
VISITATION DE BELLAIRE DU 18/02/2015**

Présents : S. Francotte – J. Offermans – A. Geurts – J. Renkens – R Maczurek - L. Houssa

Absent : R. Carion

Communication à Monsieur Coenen Directeur Général

1- Chauffage de l'église

Après consultation du chauffagiste « Technibrul » ainsi que du fournisseur de la chaudière de l'église, la firme Determ à Waismes, il ressort que vu la faible consommation de gazoil et son prix actuel relativement bas, il y a peu d'intérêt à faire isoler les conduites souterraines qui se révèlent par ailleurs être destinées à la prise d'air froid.

2- Etat « sanitaire de l'église et du presbytère

Suite à notre demande, l'architecte Saive, rue Jean Jaurès à Romsée (04-3587195) est passé le 23/01/2015 et nous a remis un devis global de 750 euros + tva 21% pour la rédaction du cahier des charges et la surveillance des travaux suivants :

- drainage pour l'évacuation des eaux d'écoulement du cimetière (façade arrière de l'église) vers l'égout à rue.
- remplacement des briques abîmées dans certaines parties du mur au niveau du soubassement de l'église à l'entrée du cimetière (façades latérale gauche)
- rejointoiement de certaines parties de mur reprises au poste (b) ci-dessus ainsi que dans la façade latérale droite de l'église (côté petit cimetière).

Comme convenu avec Monsieur Coenen, lors de la visite que Mr Renkens et Mr Offermans lui ont rendue le 02/02/15, nous tenons en suspens le recours à l'architecte.

Monsieur Detaille du Service Travaux de la Commune, accompagné de trois autres responsables ont inspecté les travaux envisagés ci-dessus ainsi que ceux à réaliser au presbytère, notamment le jointoiement de certaines parties du mur de clôture, du soubassement du presbytère, placement d'un couvre-mur manquant en façade, enlèvement d'un noisetier situé contre le mur de soutènement des terres, côté Maréchal-gym.

Lors de notre entrevue avec Monsieur Coenen évoquée ci-dessus, nous avons convenu d'attendre qu'un rapport soit établi par les quatre visiteurs pour connaître les intentions de l'Administration qui aurait éventuellement la possibilité de faire exécuter certains travaux par les ouvriers communaux.

Monsieur Maczurek a proposé de s'informer auprès de Monsieur Henrottin pour le suivi de ce qui précède.

Copie à Monsieur Coenen
à Monsieur Maczurek pour info

Jacques Offermans Président

REUNION DU CONSEIL DE FABRIQUE DU 22/07/2015

Présents : Tous

TRAVAUX REALISES

1- Au cimetière derrière l'église, effectués par les ouvriers communaux:

- dégagement de la rigole située derrière la morgue et la sacristie. Elle était enterrée sous une couche de pierrailles qui retenait les eaux de pluie descendant du cimetière.
- Rejointoiement des murs en briques de la morgue et de l'arrière de la sacristie.

2- au presbytère :

- la commune a fait enlever la haie de noisetiers longeant le mur de la rue de la Motte qui menaçait d'être déstabiliser.
- Les ouvriers communaux ont réaménagé le terrain et y ont effectué des plantation/le long dudit mur en remplacement des noisetiers.
- Deux murets en façade ont été démolis et reconstruits avec de nouvelles briques et recouverts d'éléments en éternit.

TRAVAUX RESTANT A FAIRE PAR LA COMMUNE AU PRESBYTERE

a- à l'extérieur

- remise en place des barrières métalliques en façade
- rejointoyage du mur de clôture (de soutènement des terres)
- démolition des têtes de pilastre et remplacement des couvre-mur où cela n'a pas été fait.

b- à l'intérieur

- la commune fera aménager l'étage et cloisonner le hall d'entrée pour obtenir un passage indépendant afin d'accueillir des gens « de passage »

TRAVAUX A FAIRE PAR DEBENEVOLES

- nettoyer et débarrasser la cave et le grenier
- laver les fenêtres du presbytère
- peindre les portes de l'église, de la chapelle et du « petit cimetière » (côté droit de l'église)
- remplacer le recouvrement extérieur de la porte d'entrée du presbytère par une feuille de contre-plaqué marin à peindre en blanc.

LECTURE DU BUDGET 2016 PAR LE TRESORIER

**REUNION DU CONSEIL DE FABRIQUE D'EGLISE DE
BELLAIRE
25/02/2016**

Présents : R. Carion – J. Renkens – J. Offermans – G. Kaambwa Curé – F. Leclercq Echevin – S. Francotte

Excusé : A. Geurts

1- Travaux de rejointoyage à l'église et à la chapelle (murs extérieurs) : Remise de prix de deux entreprises (tva comprise)

Paolin de Queue-du-Bois	1267,47 euros
Glineur de Bellaire	1147,68 euros

Ces travaux sont confiés à l'entreprise Glineur.

2 – Travaux à la sacristie : remplacement de la fenêtre côté cimetière (grand) par un châssis en PVC double-vitrage. Le travail sera confié à la firme Guisset et Fils de Grivegnée, moins cher par rapport à Noël, Beckers, Lousberg, Ernst. Montant 720,92 euros.

3- Le Trésorier présente les comptes 2015 qui sont approuvés à l'unanimité.

**Procès-verbal de la réunion du Conseil de Fabrique ND de la
Visitation à Bellaire le 11/07/2016**

Présents : J Renkens – J Offermans – A Geurts

Absents et excusés : S Francotte – F Leclercq – G Kaambwa – R Carion

J Offermans montre les photos et lit le rapport de l'architecte, Mr Ploumen, relatif à deux poutres de la charpente de toiture de l'église qui demandent à être consolidées et/ou restaurées. Celles-ci sont situées au niveau du choeur, côté droit, et de la nef latérale droite.

Le dossier de l'architecte sera transmis par Mr Offermans à la Commune de Beyne-Heusay pour info, avec lettre d'accompagnement pour connaître la suite à donner à ce problème.

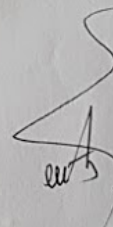
L'architecte nous signale que les dégradations évoquées ci-dessus ne présentent, actuellement, aucun danger pour la sécurité mais qu'il faudra y remédier.

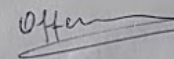
Monsieur Offermans propose de faire réaliser un examen complet des charpentes par un entrepreneur, en présence de l'architecte.

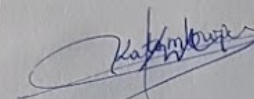
Monsieur Offermans contactera Me Lambinon du service des travaux de Beyne-Heusay pour le remplacement des barrières de l'entrée principale du presbytère. Celles-ci avaient été enlevées par les ouvriers communaux lors de la rénovation du mur de clôture du presbytère.

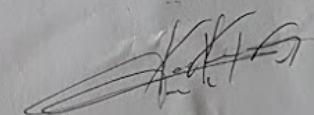
Le trésorier commente le budget 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.









Procès-verbal de la réunion du Conseil de Fabrique ND de la Visitation à Bellaire le 15/11/2016

Présents : F leclercq Echevin - J Offermans président - A Geurts membre - G Katabwa curé -

Absents et excusés : R Carion - J Renkens trésorier

Absent : S francotte

J Offermans énumère la liste des travaux effectués par des bénévoles, à savoir :

- 1- nettoyage des caves du presbytère.
- 2- peinture des portes extérieures de l'église, de la chapelle et de son auvent, de la porte du petit cimetière, des valves d'affichage.
- 3- le revêtement extérieur de la porte d'entrée du presbytère a été remplacé et recouvert de deux couches de peinture.
- 4- les barrières métalliques de l'entrée du presbytère ont été remplacées (elles avaient été démontées par les ouvriers communaux lors des travaux de maçonnerie des murs de clôture de la façade avant)
- 5- la corniche et la fenêtre du garage ont été repeintes.

Charpente de la toiture de l'église

J Offermans a transmis le rapport de l'architecte Ploumen à l'Administration communale de Beyne-Heusay en demandant la suite à donner.

J Offermans a convenu avec Madame Lambinon, responsable du Service Travaux de la commune que la Fabrique d'église s'occuperait elle-même de ce travail tout en la tenant au courant de son évolution.

Suite à cela, l'entrepreneur HABITOIT de Saive, consulté par nos soins, nous a fait un offre pour l'examen complet des poutres de la toiture. Cette intervention nécessite le recours à un échafaudage mobile à monter sur place. L'utilisation d'une nacelle est évoquée, son passage dans la porte d'entrée pourrait s'avérer impossible (dimensions). Le recours à une nacelle en croisillons extensibles style laveurs de vitres, plus compacte devrait également faire l'objet d'une information afin d'en apprécier la faisabilité et le coût comparé.

Le montant du devis de l'entreprise HABITOIT pour une inspection de la charpente, en présence de l'architecte, se monte à **2855,60 euros** TVA comprise.

Un généreux donateur (pour reprendre une expression consacrée) nous ayant offert une échelle de 11 mètres, nous avons pu procéder, nous-même, à l'examen de la base de toutes les poutres de charpente encastées dans le mur et qui auraient pu poser problème. Deux poutres, et non une comme indiqué dans un précédent courrier adressé à la Commune, posent problème et figurent dans le rapport de l'architecte transmis, en son temps, à l'Administration. L'architecte a contacté l'entrepreneur Corman de Grand-Rechain pour obtenir un rendez-vous sur place, en sa présence. La visite a eu lieu le 14/11. Nous attendons une proposition de sa part. Comme il nous l'a annoncé, il nous donnera un prix en régie. Le financement de ces travaux devra faire l'objet de réflexion pour 2017. Le budget de 2016, d'un montant de 1200 euros est quant à lui épuisé.

Problème des mouches

Lors de cet examen de la toiture, nous avons repéré des ouvertures (notamment au pied de la toiture) par lesquelles peuvent s'introduire les mouches. Ce phénomène est récurrent et nous oblige à balayer l'église avant chaque célébration pendant toute la période hivernale. Est-il possible de colmater ces entrées ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Leclercq Freddy
[Signature]
[Signature]
[Signature]
[Signature]

Procès Verbal de la réunion du Conseil de Fabrique
N.D. de la Visitation à Bellaire le 22/2/2017.

Présents: F. Leclercq Echevin - J. Offermans Président
J. Renkens Trésorier -
Membres: A. Geurts - R. Canon -
Absent et excusé: G. Katambwa - S. Francotte.

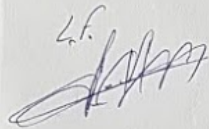
1) Remplacement des 2 pignons de ferme de la charpente
de l'église situés sous le chœur et le nef droit.
Le bureau d'Architecture Pierre Ploumen de Dolhem
chargé de ce dossier nous a fait parvenir les copies
des 3 devis qu'il avait adressés à l'Administration
communale de Beque - Heusy;

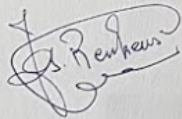
le 1^{er} émane de H.D. Menuiserie et construction métallique
de second des entreprises Corman-Halleux de Giel Rechein
le troisième des menuiseries Christophe Liégeois de Battice
L'architecte préconise de faire intervenir un ingénieur
en stabilité pour un coût estimé à ± 500 € TVA
comprise.

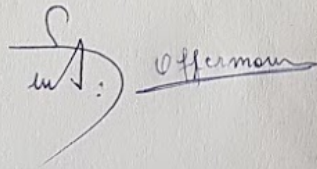
Mr Leclercq demande à J. Offermans de contacter
Mme Lambinon du Service Travaux de Beque en
sujet de ce dossier.

2) Mr Renkens présente les comptes 2016 qui
sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée.

4.f.


J. Renkens


J. Offermans


Procès-verbal de la réunion du Conseil de Fabrique N.D. de la Visitation à Bellaire du 20/07/2017.

Présents: F. LECLERCQ Echevin - J. OFFERMANS Président - A. GEURTS Membre - G. KATAMBWA Curé - J. RENKENS Trésorier.

Absents et excusés: S. FRANCOTTE Membre - R. CARRION Membre

1. Travaux restant à effectuer à l'église et au presbytère.

a. Eglise

- Peinture d'un châssis de fenêtre métallique dans la façade latérale gauche près du bac à déchets du grand cimetière à côté de l'église; J. OFFERMANS s'en chargera.
- Auvent de la chapelle façade à vue: lattes en bois à remplacer au niveau supérieur de la toiture.
- Porte de la chapelle: clenche et probablement serrure à remplacer - J. OFFERMANS fera appel à des serruriers pour obtenir des devis.
- Corniches en zinc: fuite à 3 endroits (2 côté petit cimetière - 1 côté parking près de la barrière du grand cimetière).
- Rigole du grand cimetière longeant l'église: elle a été défoncée par le passage du bulldozer et/ou du camion lors du nettoyage du bac où sont déposés les déchets. L'eau stagne dans la rigole et s'infiltré dans le mur de l'église, ce qui cause des dégâts à la peinture du mur à l'intérieur de l'église. J. OFFERMANS prendra contact avec Mme LAMBINON du Service des Travaux à ce sujet.
- Problème de détérioration des 2 poutres intérieures de la charpente de toiture dont question dans les rapports précédents du CF. Comme demandé par l'échevin Mr. F. LECLERCQ lors de la réunion précédente, Mr. J. OFFERMANS a pris contact avec Mme LAMBINON qui l'a informé de ce que la Commune avait déchargé l'Architecte PLOUMEN de sa mission et qu'elle allait confier le travail à un bureau d'études en vue de faire un examen complet de toutes les poutres de la charpente en faisant appel à des cordistes. Mme LAMBINON a signalé à Mr. OFFERMANS qu'elle ne peut nous donner un délai d'exécution vu que les travaux aux églises de Queue-du-Bois et Heusy sont prioritaires. Il est regrettable que Mme LAMBINON n'en ait pas avisé plus tôt l'Architecte Mr. PLOUMEN et le Conseil de Fabrique. Cela aurait évité des honoraires d'architecte et des démarches inutiles. Mr. OFFERMANS suivra l'avancement du dossier.

b. Presbytère

Il manque une planche costière au coin gauche de la corniche du garage (façade à rue). J. OFFERMANS verra si éventuellement il peut se charger de ce petit travail.

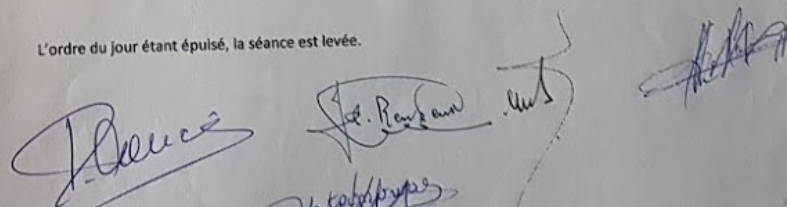
2. Fusion des Fabriques d'église de Bellaire et Queue-du-Bois.

Les présidents et trésoriers des 2 FE se sont réunis ce 19 juillet 2017 pour en discuter; il s'agirait d'adopter un logiciel commun pour les comptabilités des deux FE. Il serait intéressant que les autres paroisses de l'U.P. (hormis Saive) puissent utiliser le même logiciel et cela pour une question de facilité pour la Commune. Une réunion à ce sujet a été fixée le 29/07 avec les FE de l'Unité Pastorale (Présidents et Trésoriers) et le Chanoine E. De BEUKELAER.

3. Le trésorier Mr. RENKENS présente et commente le budget 2018 qui est approuvé à l'unanimité.

4. Mr. le Curé demande de prévoir au prochain budget un montant de 250 € pour l'achat d'un lectionnaire de semaine comme prévu par l'évêché.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



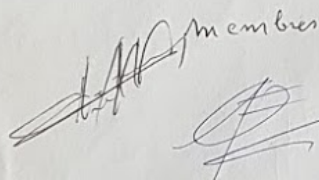
Réunion du Conseil de Fabrique du 16/01/2018.

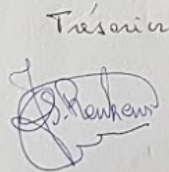
Présents : F. Leclercq Echevin - J. Offermans Président - J. Renkens trésorier
G. Katambwa Curé - S. Francotte - R. Carion membres -

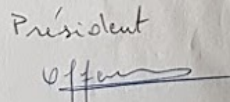
1. Travaux à l'église de Bellaire.
A la demande de J. OFFERMANS, rendez-vous a été pris à l'église de Bellaire avec Mrs Michel DUBOIS, conducteur des travaux de Beyne-Heusay rentré de congé et Didier HENROTIN, Echevin, pour un examen des poutres de la charpente de la toiture au niveau du chœur, ainsi que des ouvertures entre le dessus des murs intérieurs et le pied du toit. Lors de cette visite, il a été convenu que J. OFFERMANS se chargerait des appels d'offre en consultant de préférence des entreprises locales. 3 offres ont été déposées courant décembre auprès de Mrs DUBOIS et HENROTIN. J. OFFERMANS a ensuite pris contact avec le Directeur Général Mr. COENEN qui lui a signalé qu'il allait faire suivre le dossier. Nous attendons donc de ses nouvelles.
2. Peinture des châssis des fenêtres métalliques des façades de l'église et de la chapelle.
J. OFFERMANS et R. CARION proposent de s'en occuper à la bonne saison. J. OFFERMANS a peint le châssis surplombant le bac à déchets du grand cimetière de l'église. Il s'est alors aperçu de la nécessité de faire de même pour tous les autres.
3. J. OFFERMANS qui est Président signale qu'il a dépassé la limite d'âge de 75 ans préconisé par l'Evêché et qu'il souhaite céder sa place tout en continuant à faire office de sacristain et à effectuer les tâches qu'il remplit habituellement. Il en reparlera à la prochaine réunion lors des élections de mai prochain.
4. Ancienne citerne à mazout enterrée dans le petit cimetière à côté de la Chapelle de l'église.
Cette citerne a été condamnée en 1994 par suite d'infiltration d'eau ayant provoqué une panne de chauffage et l'intervention d'un chauffagiste. J. OFFERMANS fera un test au moyen d'une sonde couverte d'un produit spécial se coloriant au contact de l'eau pour connaître le niveau d'eau dans le mazout. Il reste environ 20 cm de liquide dans cette citerne qui a une capacité de 2500 l (voir rapport du C. de F. du 16/08/1994).
Deux solutions sont possibles pour résoudre le problème de vidange de cette citerne :
 - Soit faire appel à une société spécialisée. J. OFFERMANS s'informerait pour obtenir des remises de prix ;
 - Soit effectuer nous-mêmes le travail en récupérant le mazout et en le transvasant éventuellement dans l'autre citerne.

Le trésorier Mr. J. RENKENS présente les comptes de l'exercice 2017 qui sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Membres


Trésorier


Président


Procès-verbal de la réunion du Conseil de Fabrique N.D. de la Visitation à Bellaire du 24/04/2018.

Présents : F. LECLERCQ Echevin - J. OFFERMANS Président - G. KATAMBWA Curé - J. RENKENS Trésorier

Absents et excusés : S. FRANCOTTE Membre - R. CARION Membre - A. GEURTS

1. Travaux à la charpente de la toiture de l'église
Mr. OFFERMANS a recontacté Mr. Michel DUBOIS du Service des Travaux de la Commune début avril qui lui a signalé que la Commune avait décidé de confier le travail à un bureau d'études afin de procéder à un examen complet de la toiture.
L'offre remise par l'entrepreneur René DONNAY de Blegny n'a pas été prise en considération car non en règle vis-à-vis de l'ONSS.
2. Vidange de l'ancienne citerne à mazout enterrée dans le petit cimetière jouxtant l'église dont question dans le rapport du 16/01/2018.
Mr. OFFERMANS a trouvé une entreprise agréée, la firme SCALCO, qui peut effectuer le travail pour la somme forfaitaire de 250 € + TVA 21%.
Mr. OFFERMANS signale qu'en cas de fuite à la citerne, la responsabilité du Conseil de Fabrique serait engagée ; cette citerne avait été abandonnée il y a une quinzaine d'années à cause d'infiltrations d'eau qui avaient provoqué une panne de chauffage et l'intervention d'un chauffagiste.
3. Reconstruction de la chapelle située au coin des rues E. Vandervelde et Cujenne.
Ce travail a été effectué par les ouvriers communaux à notre grande satisfaction.
Lettre de remerciements sera adressée prochainement à la Commune avec invitation à l'inauguration dont la date sera fixée prochainement.
4. Humidité apparente sur certains murs intérieurs de la chapelle de l'église (côté petit cimetière). Mr. A. GEURTS a suggéré à Mr. OFFERMANS de dégager la terre le long des soubassements extérieurs près de la tombe des Abbés GOBLET et MATHUS. Il faudra veiller à ne pas déstabiliser le caveau des 2 Abbés ! Il faudra voir ensuite comment isoler la maçonnerie.
J. OFFERMANS fera un sondage et verra s'il peut s'en charger.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Membres


Trésorier


Président


Procès-verbal de la réunion du Conseil de Fabrique N-D. de la Visitation à Bellaire du 12/07/2018.

Présents : F. LECLERCQ Echevin - J. OFFERMANS Président
J. RENKENS Trésorier - A. GEURTS membre
S. FRANCOTTE membre - G. KATAMBWA Curé

Absent et excusé : R. CARION membre

1. Grande valve d'affichage à rue : la vitre en plastique devient de moins en moins transparente sous l'effet du soleil. J. OFFERMANS, s'il peut, se chargera du remplacement de celle-ci par une vitre en verre, sinon il s'adressera à un professionnel.
2. Infiltration d'eau dans le mur intérieur de l'église nef gauche (côté de l'entrée du grand cimetière). J. OFFERMANS en parlera à Michel DUBOIS, conducteur des Travaux de la Commune, pour demander que l'espace entre le filet d'eau et le mur de l'église soit bétonné.
3. Ouvertures entre la maçonnerie et les pieds de toiture de l'église. J. OFFERMANS attend la visite de l'entrepreneur PAOLIN de Queue-du-Bois pour un devis concernant le colmatage de ces ouvertures.
4. Le trésorier présente et commente le budget 2019. Celui-ci est approuvé et signé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Procès-verbal de la réunion du Conseil de Fabrique N-D. de la Visitation à Bellaire du 23/10/2018.

Présents : F. LECLERCQ Echevin - J. OFFERMANS Président
J. RENKENS Trésorier - A. GEURTS membre - R. CARION membre
- G. KATAMBWA Curé

Absent et excusé : S. FRANCOTTE membre

- 1) Eglise :
 - a) Grande valve d'affichage à rue. J. OFFERMANS a démonté la porte et l'a portée chez le menuisier Alain Bertolotti de Housse qui a remplacé la vitre en polycarbonate par une vitre en verre. Le travail a été effectué gracieusement. J. OFFERMANS lui adressera une lettre de remerciement.
 - b) Comme demandé par J. OFFERMANS à Mr. Michel DUBOIS du Service Travaux de la Commune, l'espace entre le filet d'eau et le mur de l'église à l'entrée du vieux cimetière a été bétonné par les ouvriers communaux.
 - c) Colmatage des ouvertures entre le dessus des murs de l'église et les pieds de toiture : nous avons reçu deux offres :
 - PAOLIN de Queue-du-Bois : 2401,85 € TVA comprise
 - TOUTOIT de Liège : 2577,30 € TVA compriseA Mr. PAOLIN, nous avons demandé une offre complémentaire pour pratiquer une ouverture dans le plancher du clocher et installer une trappe coulissante. J. OFFERMANS profitera de l'échafaudage de l'entrepreneur pour inspecter le clocher et le débarrasser des cadavres d'oiseaux qui pourraient s'y trouver. J. OFFERMANS s'informera auprès de la Commune pour savoir si l'entrepreneur PAOLIN est en règle à l'ONSS.
Dans l'exercice 2019, il faudra prévoir au budget le coût du placement d'une échelle métallique fixée au mur avec protection afin de pouvoir accéder aux cloches. A l'heure actuelle, l'accès aux cloches n'est possible que de l'extérieur par l'œil de bœuf du clocher, ce qui nécessite le recours à une nacelle et cela est très coûteux. J. OFFERMANS a peint tous les châssis de fenêtre métalliques de l'église et de la chapelle côté extérieur, ainsi que les barreaux de protection des fenêtres de la chapelle. A l'intérieur de l'église et de la chapelle, Edgard KAISER et J. OFFERMANS ont effectué des retouches au plafonnage et à la peinture.
- 2) Presbytère :
 - a) Une tête de pilastre a été heurtée par un véhicule du côté de chez MARECHAL et est tombée dans le jardin. J. OFFERMANS a prévenu le Service des Travaux.
 - b) J. OFFERMANS propose de repeindre lui-même une face de la porte d'entrée intérieure de la Salle de Réunion qui porte des traces de coups.
 - c) Les ouvriers communaux ont enlevé la tête de cheminée se trouvant au-dessus du toit du garage du presbytère.
 - d) Fenêtre au-dessus de la porte d'entrée : J. OFFERMANS remplacera les joints en mastic qui s'écaillent et pourraient provoquer un décollement de la vitre.

Procès-verbal de la réunion du Conseil de Fabrique N-D. de la Visitation à Bellaire du 12/07/2018.

Présents : F. LECLERCQ Echevin - J. OFFERMANS Président
J. RENKENS Trésorier - A. GEURTS membre
S. FRANCOTTE membre - G. KATAMBWA Curé

Absent et excusé : R. CARION membre

1. Grande valve d'affichage à rue : la vitre en plastique devient de moins en moins transparente sous l'effet du soleil. J. OFFERMANS, s'il peut, se chargera du remplacement de celle-ci par une vitre en verre, sinon il s'adressera à un professionnel.
2. Infiltration d'eau dans le mur intérieur de l'église nef gauche (côté de l'entrée du grand cimetière). J. OFFERMANS en parlera à Michel DUBOIS, conducteur des Travaux de la Commune, pour demander que l'espace entre le filet d'eau et le mur de l'église soit bétonné.
3. Ouvertures entre la maçonnerie et les pieds de toiture de l'église. J. OFFERMANS attend la visite de l'entrepreneur PAOLIN de Queue-du-Bois pour un devis concernant le colmatage de ces ouvertures.
4. Le trésorier présente et commente le budget 2019. Celui-ci est approuvé et signé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Procès-verbal de la réunion du Conseil de Fabrique N-D. de la Visitation à Bellaire du 23/10/2018.

Présents : F. LECLERCQ Echevin - J. OFFERMANS Président
J. RENKENS Trésorier - A. GEURTS membre - R. CARION membre
- G. KATAMBWA Curé

Absent et excusé : S. FRANCOTTE membre

- 1) Eglise :
 - a) Grande valve d'affichage à rue. J. OFFERMANS a démonté la porte et l'a portée chez le menuisier Alain Bertolotti de Housse qui a remplacé la vitre en polycarbonate par une vitre en verre. Le travail a été effectué gracieusement. J. OFFERMANS lui adressera une lettre de remerciement.
 - b) Comme demandé par J. OFFERMANS à Mr. Michel DUBOIS du Service Travaux de la Commune, l'espace entre le filet d'eau et le mur de l'église à l'entrée du vieux cimetière a été bétonné par les ouvriers communaux.
 - c) Colmatage des ouvertures entre le dessus des murs de l'église et les pieds de toiture : nous avons reçu deux offres :
 - PAOLIN de Queue-du-Bois : 2401,85 € TVA comprise
 - TOUTOIT de Liège : 2577,30 € TVA compriseA Mr. PAOLIN, nous avons demandé une offre complémentaire pour pratiquer une ouverture dans le plancher du clocher et installer une trappe coulissante. J. OFFERMANS profitera de l'échafaudage de l'entrepreneur pour inspecter le clocher et le débarrasser des cadavres d'oiseaux qui pourraient s'y trouver. J. OFFERMANS s'informera auprès de la Commune pour savoir si l'entrepreneur PAOLIN est en règle à l'ONSS.
Dans l'exercice 2019, il faudra prévoir au budget le coût du placement d'une échelle métallique fixée au mur avec protection afin de pouvoir accéder aux cloches. A l'heure actuelle, l'accès aux cloches n'est possible que de l'extérieur par l'œil de bœuf du clocher, ce qui nécessite le recours à une nacelle et cela est très coûteux. J. OFFERMANS a peint tous les châssis de fenêtre métalliques de l'église et de la chapelle côté extérieur, ainsi que les barreaux de protection des fenêtres de la chapelle. A l'intérieur de l'église et de la chapelle, Edgard KAISER et J. OFFERMANS ont effectué des retouches au plafonnage et à la peinture.
- 2) Presbytère :
 - a) Une tête de pilastre a été heurtée par un véhicule du côté de chez MARECHAL et est tombée dans le jardin. J. OFFERMANS a prévenu le Service des Travaux.
 - b) J. OFFERMANS propose de repeindre lui-même une face de la porte d'entrée intérieure de la Salle de Réunion qui porte des traces de coups.
 - c) Les ouvriers communaux ont enlevé la tête de cheminée se trouvant au-dessus du toit du garage du presbytère.
 - d) Fenêtre au-dessus de la porte d'entrée : J. OFFERMANS remplacera les joints en mastic qui s'écaillent et pourraient provoquer un décollement de la vitre.

Démission du trésorier de la Fabrique d'Eglise.

Mr. Joseph RENKENS annonce sa démission à partir du 01/01/2019, vu son âge avancé et ses problèmes de santé. Il regrette de devoir prendre cette décision. Il était entré en fonction le 09/04/1992.

Le Conseil de Fabrique le remercie pour le travail qu'il a fourni avec une grande ponctualité et pour sa bonne gestion.

Il est applaudi par tous les membres.

Aucun membre du Conseil de Fabrique ne souhaite le remplacer.

Mr. Le Curé annonce qu'il a deux candidats potentiels et qu'il nous tiendra au courant.

Le nouveau candidat devra faire l'objet d'un vote du Conseil de Fabrique et des formalités devront être remplies pour acter le changement.

Offermans *Plavia*
J. Renkens

Procès-verbal de la réunion du Conseil de Fabrique N-D. de la Visitation à Bellaire du 05/02/2019.

Présents : F. LECLERCQ Echevin - J. OFFERMANS Président

Membres :

J. RENKENS - A. GEURTS - S. FRANCOITTE - R. CARION

G. KATAMBWA Curé

1. Eglise.

L'entrepreneur PAOLIN de Queue-du-Bois a colmaté au mortier les ouvertures au pied des toitures sur tout le pourtour intérieur de l'église. Il a en même temps dégagé l'accès au clocher en vue du placement ultérieur d'une échelle métallique afin de pouvoir faire l'entretien de la sonnerie des cloches et inspecter les lieux.

Suite à la présence de poutres en bois le long du mur dans le plancher du clocher, la firme PERFECTY de Bressoux devra prévoir le placement d'écarteurs métalliques de 50 cm de profondeur. Cet imprévu a fait augmenter le prix de 2517,04 € à 3153,50 € TVA comprise. La commande sera passée incessamment.

2. Presbytère.

- La tête de pilastre du mur de clôture qui avait été renversée par un camion a été remise en place par les ouvriers communaux.
- La peinture de la porte intérieure de la salle de réunion, de même que le remplacement des joints en mastic du carreau de l'attique de la porte d'entrée, n'a pas encore pu être réalisé par J. OFFERMANS. Il s'en occupera dès que possible.

3. L'ex-trésorier Mr. J. RENKENS commente les comptes 2018 qui ont été tenus par Mme L. KEMPENEERS.

Elle a effectué ce travail en collaboration et sous la surveillance de Joseph RENKENS et à titre intérimaire dans l'attente d'un nouveau trésorier officiellement élu.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion le 04/04/2019 à 20 h.

Katambwa *J. Renkens* *Offermans* *Plavia*

Procès-verbal de la réunion du Conseil de Fabrique N-D. de la Visitation à Bellaire du 04/04/2019.

Présents : Membres :

J. RENKENS - A. GEURTS - S. FRANCOU - R. CARION - L. BATTISTONI
G. KATAMBWA Curé
J. OFFERMANS Président

Absent et excusé :

F. LECLERCQ Echevin

- La citerne à mazout enterrée dans le petit cimetière près de la tombe des Abbés GOBLET et MATHIJS qui ne servaient plus à cause d'infiltrations d'eau a été vidée par la firme SCALCO pour un prix de 250 € + TVA 21%. Jacques OFFERMANS demandera à cette firme le coût pour une neutralisation de cette citerne désaffectée.
- Cloches : la firme J. SERGEYS de Rotselaar (Clock-o-Matic) a fait l'entretien du système de sonnerie des cloches, ce dernier n'ayant plus été fait depuis de nombreuses années. La firme SERGEYS fera une offre pour un entretien annuel.
- Etat sanitaire de l'église :
Le Chanoine Eric de Beukelaer a demandé à chaque Fabrique d'Eglise de notre Unité Pastorale de faire établir un état sanitaire des bâtiments par un architecte avec une estimation des coûts - et par ordre de priorité - à transmettre à l'Evêché qui la soumettra aux autorités communales. Jacques OFFERMANS s'en chargera.
- Les comptes 2018 sont rentrés approuvés par l'Evêché et les autorités communales.
- Nomination d'un nouveau Trésorier Mr. R. CARION. Il accepte ce poste en remplacement de Mr. J. RENKENS, à condition d'être aidé dans sa tâche par J. RENKENS et L. KEMPENEERS. Il est applaudi et félicité pour sa nouvelle fonction. Mr. RENKENS, quant à lui, désire rester membre du Conseil de la Fabrique d'Eglise tant que sa santé le lui permettra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Procès-verbal de la réunion du Conseil de Fabrique N-D. de la Visitation à Bellaire du 28/05/2019

Présents : Membres :

J. RENKENS - A. GEURTS - S. FRANCOU - R. CARION Trésorier
G. KATAMBWA Curé - F. LECLERCQ Echevin
J. OFFERMANS Président

- Neutralisation de la citerne à mazout enterrée dans le petit cimetière. La firme SCALCO nous a remis un prix de 1000 € + TVA 21% pour ce travail. Le Conseil de Fabrique reporte cette dépense à plus tard vu que cela ne présente pas de danger immédiat.
- Cloches de l'église : à notre demande, la firme J. SERGEYS de Rotselaar (Clock-o-Matic) nous a fait parvenir un manuel explicatif pour le fonctionnement des cloches. Le Conseil de Fabrique ne voit pas la nécessité de faire un entretien régulier des cloches vu les frais de déplacement élevés du technicien venant de Rotselaar.
- Etat sanitaire de l'église :
Jacques OFFERMANS a contacté l'Architecte SAIVE de ROMSEE afin qu'il dresse l'état sanitaire demandé par l'Evêché qui le transmettra aux autorités communales.
- Modification budgétaire :
Le Trésorier Mr. R. Carion commente la demande de modification budgétaire entraînée par différents travaux urgents effectués à l'église. Celle-ci sera déposée incessamment par L. KEMPENEERS à la Commune.
Détails de la modification :

Echelle avec crinoline PERFECTY	3153,50
Sergeys : réparation des cloches	233,85
Techno-mat : location aspirateur	30,61
Scalco : vidange citerne à mazout	302,50
Dépassement assurance	12,00
Frais de banque	60,00
Total	3792,46 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Procès-verbal de la réunion du Conseil de Fabrique N-D. de la Visitation à Bellaire du 27/06/2019

Présents : Membres :

J. RENKENS - A. GEURTS - R. CARION Trésorier

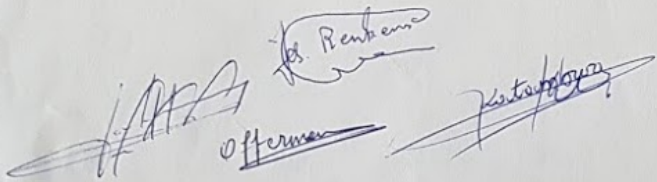
G. KATAMBWA Curé - F. LECLERCQ Echevin

J. OFFERMANS Président

Absent : S. FRANCOTTE

1. J. OFFERMANS donne lecture de l'état sanitaire de l'église de Bellaire établi par l'architecte Mr. SAIVE de Romsée en date du 20/06/2019. Ces documents ont été remis à l'Evêché qui les a transmis pour examen aux Autorités Communales.
2. La modification budgétaire dont question dans le PV de la réunion du 20/05/2019 sera incessamment déposée à la Commune pour approbation. Cette modification budgétaire au montant de 3792,46 € aurait dû être introduite l'an dernier et non après l'exécution des travaux !
3. Le trésorier R. CARION commente le budget 2020 qui sera remis aux autorités compétentes : Evêché et Administration Communale. Ce budget est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Séance du Conseil de Fabrique du 3/10/19.

Eglise N-D de la Visitation de Bellaire.

Présents : M^{rs} F. Leclercq Echevin J. Offermans Président R. Carion Trésorier
Membres : G. Katambwa Curé - J. Renkens - Excusés A. Geurts - S. Francotte Secrétaire.

Jacques Offermans annonce la démission de M^r Serge Francotte secrétaire du Conseil de Fabrique pour diverses raisons : professionnelles, familiales et de santé.

La question se pose, qui va le remplacer ?

Modification budgétaire de 3792 € introduite tardivement à l'administration communale (voir rapport du Conseil de Fabrique du 27/6/19.)

Comme vous le savez cette modification budgétaire a été refusée dans un premier temps par la commune.

J. Offermans a alors immédiatement pris contact avec le directeur général M^r Offermans afin d'obtenir un rendez-vous en sa présence et celle du bourgmestre M^r D. Hensotin et M^r Wouters.

Jacques Offermans s'est présenté à ce rendez-vous comme le seul responsable de la demande tardive de la modification budgétaire dont question ci-dessus. Il leur a expliqué longuement ses motivations et la situation exceptionnelle dans laquelle il s'est trouvé. L'invasion récurrente de colonies de mouches l'obligeait sans cesse à balayer toute l'église en déplaçant toutes les chaises avant chaque office.

Cela durait depuis trop longtemps, il fallait trouver une solution à ce problème. Des ouvertures en pied de toitures par où s'introduisaient les mouches avaient été colmatées par l'entreprise Paulin de Quene de Bois. D'autre part il était urgent de faire procéder à la réparation et à l'entretien de la sonnerie des cloches, mais pour cela il fallait pouvoir accéder au clocher! Le placement d'une échelle métallique s'imposait et nous en avons profité pour procéder au nettoyage du plancher du clocher couvert d'une épaisse couche de

fientes de pigeons qui assourdisait le son des cloches.
Se était également urgent de faire vidanger l'ancienne
citerne à mazout enterrée dans le petit cimetière et inutilisée
depuis près de 15 ans suite à des infiltrations d'eau.
La cave de la maison voisine, la chapelle et l'église étant
en contrebas, en cas de fuite de mazout la fabrique d'église en
aurait été tenue responsable.

Jacques Offermans a d'entre fait fait remarquer à ses interlocuteurs
que les finances de la fabrique d'église ont toujours été gérées
en bon père de famille, à titre d'exemples :

- en 2017 prime au budget 5811,25 € utilisé 4205,63 €
- en 2016 " " " 5588,81 € utilisé 2.794,45 €

Par esprit d'économie nous avons réalisés nous-même
bénévolement différents travaux notamment :

- peinture de tous les chassis de fenêtre métalliques de l'église
et de la chapelle ainsi que des grilles de protection des vitres de la
chapelle. Nous avons également nettoyé les chassis en plastique
ainsi que les vitres du presbytère qui n'avaient plus été entretenus
depuis de nombreuses années. Pour ce dernier travail, nous
avons économisé 700 € + T.V.A (prix remis par l'entreprise de
nettoyage Dumy). Nous entretenons également bénévolement les
fontaines et abords du jardin du presbytère et du petit cimetière à
côté de l'église.

Suite à ces explications J. Offermans a rencontré une attitude
particulièrement compréhensive et conciliante des trois responsables
communaux présents. Le bourgmestre Mr D. Hemetin a alors
assuré à Mr Offermans qu'il mettrait tout en œuvre pour faire
accepter la modification budgétaire, qu'il faisait une exception
à la règle et que cette situation ne pourrait plus se reproduire.
M. Robert Carion trésorier présente et commenté le budget 2020 qui
est approuvé à l'unanimité. L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Président Jacques membres :

Procès-verbal de la réunion du Conseil de Fabrique N-D. de la Visitation à Bellaire du 15/01/2020

Présents :

J. OFFERMANS Président

R. CARION Trésorier

J. RENKENS Membre - A. GEURTS Membre - G. KATAMBWA Curé

Excusé : F. LECLERCQ Echevin

1. Travaux de charpente à la toiture de l'église.
La Commune vient de procéder à une 3^{ème} mise en adjudication du travail, les deux premières n'ayant
intéressé aucun candidat.
J. OFFERMANS a reçu ce lundi 13 courant un premier candidat souhaitant remettre prix, c'est l'entrepreneur
Mr. MEWISSEN de Grivegnée. Mr. Michel DUBOIS (conducteur des travaux de la Commune de B.H.) était
également présent. Cet entrepreneur a examiné le travail et a proposé d'inspecter lui-même l'étanchéité des
parties de toitures situées au-dessus des poutres à remplacer. Il craint en effet que des infiltrations d'eau au
niveau des ardoises du toit aient provoqué le problème de pourrissement des boiseries.
Pour ce faire, J. OFFERMANS lui a signalé qu'il pouvait disposer de notre grande échelle métallique rangée
dans le garage du presbytère. Il prévendra J. OFFERMANS en temps opportun avant sa seconde visite.
2. Ex-voto déposés à même le sol autour de la Piéta dans la chapelle.
Mr. Edgard KAISER a placé 4 tablettes en merranti à gauche et à droite de la statue de la Vierge pour y
déposer les ex-voto. Ces derniers n'ont malheureusement pas pu tous y trouver place. Il faudra trouver un
autre emplacement pour les quelques ex-voto restants et ceux encore à venir.
3. Statue de St Joseph rangée dans la « réserve » du presbytère. Une console en béton qui se trouve dans le
garage du presbytère a été peinte en blanc par M. KWARSIANI.

Cette console pourrait être placée sur un mur intérieur de la chapelle, endroit à déterminer.
4. André GEURTS a suggéré de placer une valve sur un mur intérieur de la chapelle afin d'y apposer l'article de
la « Gazette de Liège » relatant la capture des 9 civils pris en otage par les Allemands. Ils sont sortis 6 fois de
leur cellule pour être fusillés et ont été finalement libérés à la fin de la guerre. Un petit éclairage au-dessus
de la valve mettrait cet évènement en valeur. Le Conseil de Fabrique marque son accord pour faire réaliser
ce travail.
J. OFFERMANS s'en chargera.
5. Rigole longeant la façade latérale gauche de l'église et menant au cimetière.
Cette rigole canalise toute l'eau descendant du cimetière vers l'égout en bordure de route.
J. OFFERMANS a demandé à Michel DUBOIS lors de sa visite du 13/01/2020 s'il était possible de placer des
caniveaux en béton avec grilles métalliques amovibles sur la largeur du passage en face de la morgue et se
prolongeant éventuellement le long du mur de l'église pour aboutir à l'égout. Mr. Michel DUBOIS estime que
ce travail serait trop coûteux que pour être envisagé.
6. Piéta de la chapelle.
André GEURTS a convenu avec l'IRPA de leur faire parvenir une photo du genou et du pied droit du Christ qui
présentent des fissures pour obtenir leur avis sur une restauration éventuelle.
7. R. CARION présente et commente les comptes 2019.
Ces derniers sont approuvés par R. CARION et J. OFFERMANS tandis que les autres membres s'abstiennent
en demandant un délai de réflexion.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.